

Lucien Lachapelle Ltée pincée par le ministère de la Consommation

p. 7

LE COURRIER DE

BERTHIER

Vol. 44 — No 27

L'Echo de Louiseville, le mercredi 20 octobre 1976.

25¢

Une commission ou un ministère des Loisirs est-ce vraiment nécessaire?

p. 4



On va patiner...

Des travaux sont présentement en cours à Saint-Gabriel en vue de doter cette municipalité de deux patinoires additionnelles. Une servira pour le hockey et le ballon-balai et une autre ne servira qu'au patinage. On es à niveler le terrain qui accueillera bientôt cette patinoire. Le préposé à la surveillance de ces ouvrages est M. Maurice Armstrong qui est également responsable des loisirs à Saint-Gabriel.

Photo J.-P.P.



FETE DE L'AMITIE.

Vendredi après-midi, les enfants de deuxième année de l'école Sainte-Geneviève de Berthier ont reçu leurs parents, petits frères et petites soeurs lors d'une fête d'amitié. Cette fête a été organisée dans le cadre du programme de la catéchèse. Ici nous voyons les jeunes de la classe de Marie-Claire accompagnés de leurs parents qui exécutent le jeu du mouchoir.

Dans Berthier

**Roméo Gravel,
et
Jean-Marc Ferland**

**candidats à la
convention
du P.Q.**

p. 3

Si elle persiste à
"branler dans le manche"

Gilles Dupuis
poursuivra la Ville de
Berthierville

p. 3

ST-GABRIEL

FUSION!

**OUI
ou
NON?**

p. 12



Pharmacie Barrette



Guy Barrette, pharmacien-chimiste, 505 Frontenac, Berthier, 836-3703



Curity

shampooing pour bébés
369 ml.
ord.: \$2.73
spécial Atlas:

1.51



La vente "ATLAS"
se continue
jusqu'au 31 octobre
Plus de 100 produits
escompte variant
de 30 à 40%

836-3703

Livraison gratuite
dans toute la région



Pampers

couches de
jour, 30's
spécial Atlas:

2.64



Efferdent

comprimés
48's
ord.: \$1.67
spécial Atlas:

.98



Johnson

emplâtre pour
le mal de dos
ord.: \$2.96
spécial Atlas:

1.49



Shick Injector

super lames
inoxydables,
7's
ord.: \$1.39
spécial Atlas:

.96



Flintstones

vitamines
multiples,
100's
ord.: \$5.80
spécial Atlas:

3.48



Listerine

antiseptique,
30 on.
852 ml.
ord.: \$3.34
spécial Atlas:

1.99



Sylvania

flashcubes
3's
ord.: \$2.52
spécial Atlas:

1.72



Johnson

poudre pour
bébés 9 on
255 g.
ord.: \$1.76
spécial Atlas:

.98



Miss Clairol

shampooing
colorant
ord.: \$3.25
spécial Atlas:

1.63



Sylvania

magicubes 3's
ord.: \$3.12
spécial Atlas:

2.16



Solution du mot-mystère:
lavande

Si elle persiste à "branler dans le manche"

Gilles Dupuis poursuivra la Ville pour construire son garage

BERTHIERVILLE (F.R.)

— Si la Ville persiste à vouloir empêcher M. Gilles Dupuis de construire son garage et ce, en conformité avec le permis de construction qu'elle lui a donné, celui-ci intentera des poursuites en dommages contre la corporation municipale. C'est ce que révèle une lettre que Me Serge Gagnon, avocat de M. Dupuis, a fait parvenir au conseil municipal et qui a été lue par le secrétaire municipal mardi soir dernier, lors de l'assemblée régulière.

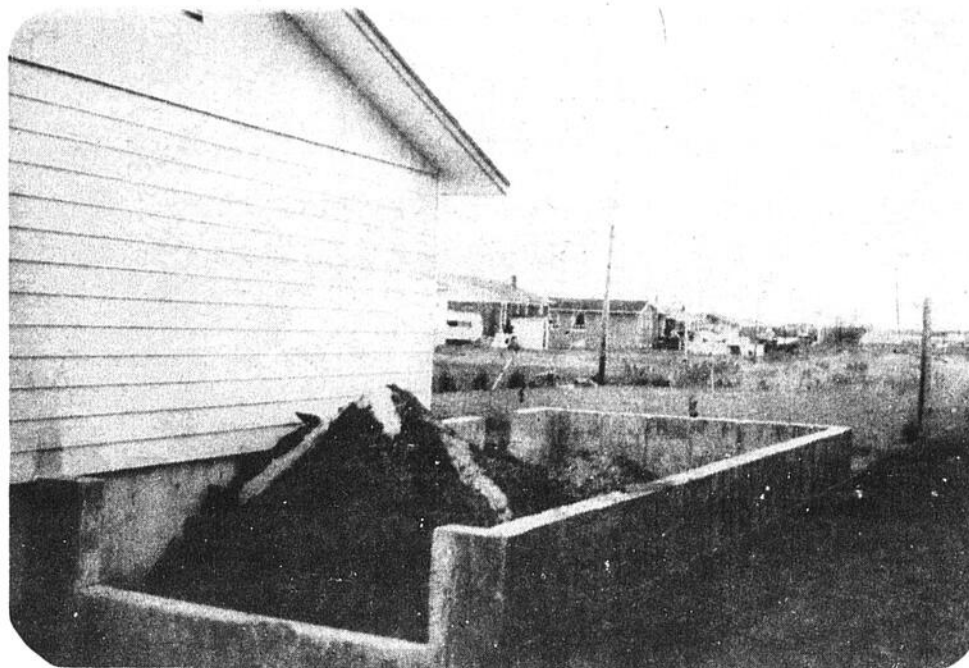
Me Gagnon a fait part au conseil qu'il avait reçu instruction de son client d'agir en ce sens si la Ville ne lui permettait pas de poursuivre la construction de son garage. Voici ce que dit Me Gagnon: "Mon client précité, M. Gilles Dupuis a requis et obtenu un permis

de construction de votre municipalité pour l'érection d'un garage. M. Dupuis m'informe également que "vous branlez dans le manche". J'ai instructions de vous informer que nous avons l'intention d'interester et intenterons effectivement des poursuites en dommages contre la corporation municipale, si vous persistez à vouloir empêcher M. Dupuis de construire son garage et ce, en conformité avec le permis de construction que vous lui avez déjà donné."

Après avoir pris connaissance de cette lettre, le conseil municipal a tout simplement fait part aux contribuables que deux soirées d'information seraient tenues concernant l'adoption d'un nouveau règlement de zonage et de construction. Ces soirées d'information auront lieu mardi le 26 octobre et

mardi le 2 novembre. Lors de ces soirées, les contribuables se verront expliquer les nouvelles lois.

Quant au cas Dupuis-Guèvremont qui dure depuis plusieurs semaines, il n'a pas encore été réglé. De son côté, Mme André Guèvremont tient toujours à ce que le conseil municipal de Berthierville fasse respecter la loi actuelle de zonage et construction qui dit qu'il faut une distance latérale de six pieds et demi. On sait que la Ville de Berthierville a accordé un permis de construction à M. Gilles Dupuis, selon le projet de loi, qui dit qu'il faut une distance latérale de deux pieds. Maintenant la Ville est en présence d'un litige qu'elle devra régler suite à une erreur administrative.



Si la ville de Berthierville persiste à "branler dans le manche", M. Gilles Dupuis intentera des poursuites en dommages contre elle pour l'érection de son garage.

La halte-garderie informe

BERTHIER — La halte-garderie Coccinelle voulant se faire connaître et espérant que le plus grand nombre de personnes possible puissent se joindre à ses usagers et bénévoles vous invite à venir rencontrer sa publiciste, Mme GHYSLAINE LESSARD, ainsi que des bénévoles lors de deux soirées d'information-publicité.

Les deux soirées, entrant dans le cadre de la semaine de la famille qui se tient cette année du 17 au 23 octobre, auront lieu les 21 et 22 octobre prochain dans le "mail" des Galeries Joliette.

Elles vous permettront d'avoir de plus amples renseignements sur les origines, le fonctionnement et les buts de cette garderie coopérative. De plus il nous fera plaisir de vous inviter à venir visiter les locaux de la garderie les 23 et 24 octobre.

Se situant au sous-sol de la Cathédrale, cette halte-garderie accueille les enfants de 18 mois à 6 ans.

Il nous fera plaisir de vous rencontrer et de partager avec vous la joie de l'expérience déjà vécue.

Halte-Garderie COCCINELLE
a/s Office de la Famille de Joliette
par: Ghyslaine Lessard, publiciste.

Les personnes malades ne sont pas tenues de s'attacher en automobile. Et c'est tant mieux pour les fous du volant.

LA PENSÉE DE LA SEMAINE

Si les vieillards donnent de bons conseils, c'est souvent parce qu'ils ne peuvent plus donner de mauvais exemples...

MALO MONUMENTS
Vente-lettrage

1010 Lépine
Tél.: 756-6980
JOLIETTE

Roméo Gravel se présente candidat à la convention du P.Q. de Berthier

BERTHIER (F.R.) — M. Roméo Gravel de Saint-Félix de Valois se présente comme candidat pour la convention du Parti Québécois du comté de Berthier. C'est ce que nous apprenons dimanche soir, de source généralement bien informée.

Selon les informations fournies par ces supporters, M. Gravel est un homme politique d'une personnalité remarquable. "C'est l'homme qu'il faut choisir lors de la prochaine convention du P.Q." disent-ils. Ajoutant: "Pourquoi ne pas encourager un gars de chez-nous?"

Toujours selon les mêmes informations, M. Gravel est un visage très connu du Parti Québécois puisqu'il oeuvre au sein de ce parti depuis plusieurs années. Il a fait partie de l'exécutif du P.Q. dans le comté de Joliette en 1971-72. Par la suite, sa municipalité se rattachant au comté de Berthier, il a également fait partie de l'exécutif du comté de Berthier en 72-73. Son rôle était celui de conseiller. Sa dernière tâche a été celle de vice-président de l'exécutif.

Parmi ses principales activités, M. Roméo Gravel s'est beaucoup occupé des cultivateurs. Il semble qu'il ait assisté à plusieurs congrès les touchant et où il a été remarqué à plusieurs reprises aux ateliers de travail.



Ses supporters croient qu'avec la facilité de parole qu'on lui connaît et l'expérience qu'il a acquise, il est le seul homme qui soit qualifié pour représenter efficacement le comté de Berthier lors de la tenue des prochaines élections. "Nous voulons d'un homme qui soit qualifié pour représenter efficacement le comté de Berthier lors de la tenue des prochaines élections. "Nous voulons d'un homme comme lui, disent-ils, c'est un gars simple, mais décidé; il nous donnera ce dont nous

avons besoin, ce sera pas un homme de paille. De plus, il est certain que quoi qu'il arrive, il restera Québécois parce que jamais il n'a lâché."

M. Gravel, fils de cultivateur, a été élevé sur une terre. Il est actuellement ouvrier. Selon ses supporters, il peut parler en toute connaissance des problèmes du comté. "Pour ceux qui le connaissent, disent-ils, il est reconnu pour être un homme très renseigné sur toutes les questions auxquelles un politicien doit répondre".

Jean-Marc Ferland pose sa candidature à la Convention du P.Q.

En dernière heure, nous apprenons que Monsieur Jean-Marc Ferland de Berthierville fera candidat à la Convention du Parti Québécois du comté de Berthier. Monsieur Ferland nous a déclaré qu'il avait pris cette décision suite à des pressions exercées par des militants de la ville de Berthierville et suite à l'appui du Docteur Robert Lussier de l'exécutif national du Parti Québécois.

En se présentant, Monsieur Ferland a dit qu'il avait à coeur de suppléer à l'absence du député actuel dans le comté, Monsieur Michel Denis. Il a dit déplorer le fait que Monsieur Denis ne fasse pas d'interventions à l'Assemblée Nationale et ne s'implique pas assez dans les problèmes du comté.

Roi des bas prix
en alimentation
GIROUX
de Berthierville 836-4200

Pamplemousse .65	4 pour	.49
Rôti soc de porc .98		.79
Rôti soc veau 1.09		.99
Steak de lard 1.49		1.29
Tarte Meilleur .69		.49
Ragoût boulettes 30 oz. 1.52		1.29
Soupe Habitant 28 oz. .56		.52
M. Net 32 oz. 1.27		1.13

CENTRE COMMERCIAL BERTHIERVILLE

Éditorial

Une commission ou un ministère des Loisirs est-ce vraiment nécessaire?

De plus en plus, on parle d'avoir une commission ou un ministère des Loisirs et des Sports au niveau provincial. En cette période critique, où tout le monde a de la difficulté à boucler son budget, la formation d'une telle commission provinciale est-elle vraiment nécessaire? Tout le monde sait que les loisirs, c'est dispendieux. C'est bien beau l'ère des loisirs mais qui en paiera la note? Le contribuable.

Si nous prenons comme exemple la Ville de Berthierville, un enfant qui veut s'adonner aux sports arrachera beaucoup d'argent à ses parents durant une année. Le petit garçon qui veut jouer au hockey, s'il est âgé de 14 ans et moins, doit déboursier \$15.00 au niveau local. S'il désire jouer et qu'il a entre 15 et 18 ans, il devra déboursier \$20.00 et s'il veut aller dans l'Inter-Cité, c'est trente-cinq dollars. Admettons que le petit gars n'est pas seul dans sa famille, qu'il a un autre frère et une petite soeur qui sont tous les deux désireux de faire du sport.

Entrent alors en jeu des cours de patinage artistique, les cours de judo, les cours de karaté, les cours de danse, le ballet-jazz, les sports au gymnase, la balle-molle, le baseball. Et la liste s'allonge à n'en plus finir. Le père et la mère se trouvent au bout de l'année avec une jolie somme à payer pour que ses enfants fassent du sport et aient des loisirs sains. Et ce n'est pas tout, cette somme est un surplus puisqu'ils paient pour l'entretien d'un centre récréatif. Ils paient des taxes et ce n'est pas encore suffisant.

Et ce ne sont pas seulement les inscriptions qui coûtent cher mais les parents doivent payer des costumes à leurs enfants. Ce sont les habits de hockey pour le petit gars, les patins de fantaisie pour la petite fille, le costume de judo pour le plus grand et ça continue.

Est-ce que la naissance d'une Commission ou d'un ministère des Loisirs et des Sports au niveau provincial aidera à planifier les loisirs ou bien ne ferait-il qu'enlever quelques derniers de plus aux contribuables qui sont déjà saturés et certains, sursaturés? Les contribuables veulent bien payer la note si cela s'avère bénéfique non seulement pour leurs enfants mais aussi pour leur porte-feuille. Bientôt, les parents ne pourront plus payer de loisirs à leurs enfants. Ce sera un luxe pour les bien nantis.

C'est bien beau les loisirs mais il ne faut tout de même pas concentrer tous les efforts et tous les argents dans ce secteur parce que l'on crie partout que nous sommes dans la civilisation des loisirs. Une Commission ou un ministère des Loisirs, ça ne nous donnera pas à manger et à boire.

Cependant, si cette Commission ou ce ministère n'a pour but que de concentrer des secteurs déjà existants afin de mieux coordonner les loisirs et les sports au Québec, alors nous disons oui à cette Commission. Mais il ne faudrait surtout pas leurrer les gens avec la mise sur pied de cette Commission. Ils seraient les premiers à en souffrir.

Francine Rainville

Chez les Berthelais

par Francine Rainville

Il est dommage que deux organismes aient tenu des soirées dansantes en même temps la semaine dernière. En effet, samedi soir dernier, le club de tir Daniel Boone et le club Skimatache de Berthier tenaient tous les deux une soirée dansante. Le Daniel Boone clôturait sa saison au Centre culturel de Berthierville et le club de ski présentait une parade de mode pour ramasser des fonds pour la saison hivernale qui approche à grand pas.

Même si ces deux soirées ont remporté beaucoup de succès. Si les deux organismes s'étaient entendus pour ne pas avoir leur soirée à la même date et à la même heure, le succès de chacune de ces soirées aurait été encore plus grand.

Félicitations à la nouvelle régente des Filles d'Isabelle de Berthier, Mme Marguerite Sylvestre et Bravo à Mme Pauline Bellefeuille pour tout le travail qu'elle a effectué durant son règne comme régente dans cet organisme berthelais. Son règne a duré cinq ans.

Dimanche soir, nous avons pu voir l'hiver de proche. Pendant quelques minutes, de petits flocons de neige nous ont tombé dessus. Ceci signifie qu'il est temps de chausser nos voitures. Les garagistes n'attendent que ça..... N'oubliez pas d'installer vos pneus d'hiver.

Il semble que Robert Grimard s'est trouvé un passe-temps intéressant: il a accepté dernièrement le poste de reporter au poste de CJSO-Sorel. Bonne chance à notre nouveau Monsieur Radio Berthelais.

Et beaucoup de bonnes et mauvaises nouvelles. C'est aujourd'hui un jour spécial pour Mme Ginette Genest. Michel saura sûrement souligner de façon particulière cette journée.

Se faire vacciner contre la grippe porcine n'est pas trop encourageant après les résultats fournis par les États-Unis. Vaut-il mieux ne pas se faire piquer du tout ou se faire piquer et risquer

de mourir? Il est vrai qu'il n'a pas encore été prouvé que les décès enregistrés soient dus à ce vaccin.

En tout cas, au Québec, on a décidé de le donner ce vaccin contre la grippe porcine. Et si des décès se déclarent, alors là, on arrêtera cette campagne..... mais seulement s'il y a des morts.

La semaine dernière, nous annonçons qu'un bar est à se construire au-dessus du magasin Simpsons Sears. Mais à cause d'une erreur de composition, la phrase se lisait comme suit: "Dans le centre-ville, un bar est à se construire, en adulte Simpsons Sears". Nous nous excusons auprès de la dame anonyme qui nous a téléphoné pour nous en faire la remarque.

Quant à la dame anonyme qui travaille chez Simpsons Sears dans le centre-ville, je lui ferais remarquer que si elle parle toujours d'une façon aussi bourrue, elle n'attirera sûrement pas beaucoup la clientèle.

Et contrairement à ce qu'elle pense, je suis certain que les gens de Berthier et des environs avaient très bien compris que le mot écrit devait être "en haut" et non "en adulte".

Félicitations à M. le maire Donat Savoie de Saint-Charles de Mandeville qui a été proclamé l'homme du mois au club d'administration de Joliette.

1977 s'en vient à grand pas. Avec 1977, il faut encore une fois changer ses plaques d'immatriculation. Saviez-vous qu'en 1977, les plaques seront bleues. En effet, le gouvernement a décidé d'émettre des plaques avec des chiffres bleu marine sur un fond bleu ciel.

Beaucoup espéraient que lundi soit le jour fatidique pour l'annonce de la tenue d'élections générales. Espérons que leur vœu a été exaucé.



Fondé en 1931, le Courrier de Berthier est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltée à St-Justin, Cte de Maskinongé.

Bureaux à Berthier, 285 Lafayette C.P. 698, tél.: 836-6210. À St-Justin, tél.: 227-2212

Président: J.-Ernest Gagné Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné Rédacteurs: Francine Rainville Jean-Paul Plante Rédacteur sportif: Michel Deschênes Expansion et correspondants: Claude Gagné

Publicitaire: Jean-Guy Hubert Monique Brullemans (cahiers spéciaux)

Enregistrement no 0645 Courrier de la deuxième classe Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

de l'Écho de Louiseville

Tarifs d'abonnement:

Canada	6 mois \$ 6.00
	12 mois \$12.00
Camelots: à la semaine	\$ 0.25
Un an	\$12.00
6 mois	\$ 6.00
Autres pays: un an	\$17.00

PAROISSES NOMS TELS.:

Lanoraie	Fernande Ducharme	887-2733
St-Charles-de-Mandeville	S.C.	835-2033
St-Ignace	Mme Claire Desrochers	836-3302
St-Norbert	Mme Janine Lapointe	836-4726
St-Cuthbert	Marjolaine Houle	836-3810

Dans le cadre du programme de la catéchèse **Les élèves de 2e année fêtent l'amitié**

BERTHIERVILLE (F.R.) — Dans le cadre du programme de la catéchèse, les élèves de deuxième année ont reçu leurs parents, petits frères et petites sœurs vendredi après-midi dernier à l'école Sainte-Genève de Berthier.

Lors de cette fête, tous ont fraternisé: élèves, parents, frères et sœurs ainsi que les professeurs. La rencontre a été animée par les professeurs Monique Douaire, Rolande Lavallée et Marie-Claire Turcotte, toutes les trois professeurs des élèves de deuxième année de l'école Sainte-Genève.

Comme cette fête avait pour but de se réjouir, parents, professeurs et enfants se sont unis pour entonner quelques chants. Il y a eu des jeux tels que le jeu du mouchoir, le jeu des obstacles, le jeu du ballon. Chacune des classes était la vedette de ces jeux. Et un jeu a été réservé uniquement aux parents, soit le ballon-panier.

Lors de cette fête, personne n'était perdant. Tout le monde montrait sa joie de vivre et c'était le moment de montrer l'esprit sportif. A cette occasion, M. le curé Eugène Dumontier, prenant la parole, a affirmé aux enfants qu'en cette journée de l'amitié, il fallait prendre comme résolution de dire toujours oui, un oui joyeux. "C'est ça la recette du bonheur" a-t-il dit. Il a invité les enfants à aider leurs professeurs et qu'ainsi l'année va passer très vite.

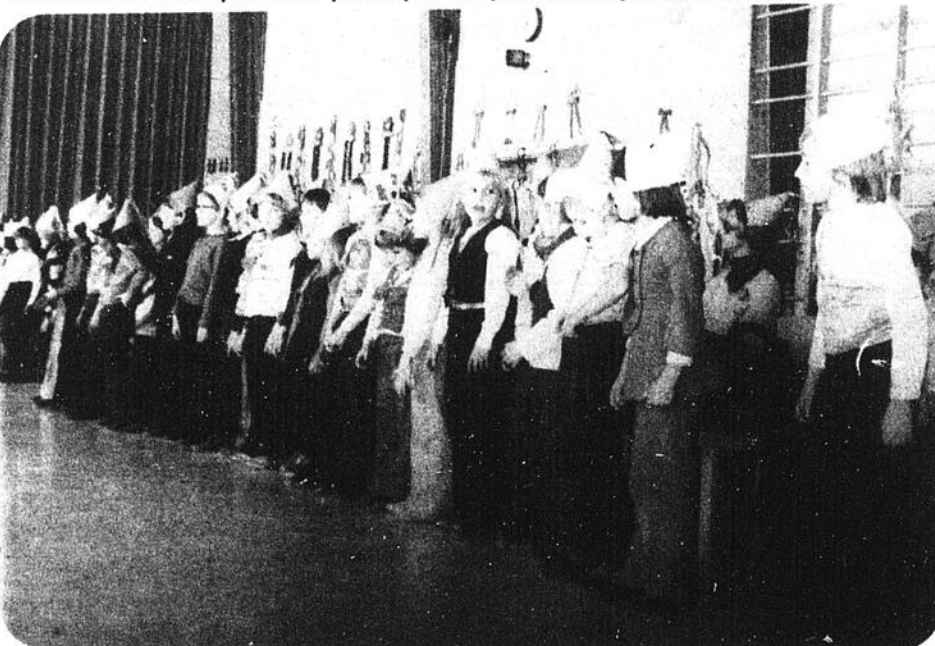
A la fin de la rencontre, des surprises ont été distribuées à tous les enfants et les parents ont eu droit à un petit goûter. Les professeurs de deuxième année tiennent à remercier publiquement le club Optimiste de Berthier qui a collaboré à cette fête en défrayant le coût de cette fête. Quarante-cinq (45) élèves ont pu bénéficier de friandises en plus des frères et sœurs de ces élèves.



Des surprises ont été distribuées à tous les enfants grâce à la collaboration du club Optimiste de Berthier qui a accepté de subventionner ces surprises.



La classe de Monique a fait participer les parents au jeu de l'obstacle.



Les enfants se sont unis pour chanter leur joie.



La classe de Rolande a joué au ballon avec les parents.

CINEMA METRO

Trois représentations par soirée
7 jours par semaine
6 heures pour tous:
Le serpent. Vedette Henry Fonda
et Dick Bogard et Yul Burner
8 heures 14 ans: Yang-Sze, la terreur de Bruce Lee
10 heures 18 ans: Allons enlève ta robe
\$1.00 chaque représentation
Bienvenue à tous
Tél.: 836-6633

CINEMA METRO

Samedi et dimanche 2 heures p.m.
Cinéma pour toute la famille
Titre: Le serpent avec Henry Fonda

Le 30 octobre il y aura la soirée d'Halloween avec orchestre Québécoise.
Les billets sont en vente présentement

Admission: \$2.00

Bienvenue à tous!
Tél.: 836-6633

LA VILLE DE BERTHIERVILLE

ADMINISTRATION MUNICIPALE
René Bayeur O.M.A.
Secrétaire-trésorier

SEANCES D'INFORMATIONS PLAN DE ZONAGE

Tous les propriétaires de la Ville de Berthierville sont invités à participer à une séance d'informations sur le projet de plan et du règlement de zonage dans cette Ville.

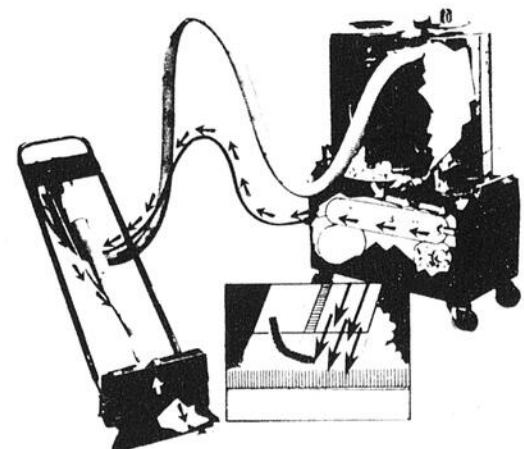
Une première soirée sera tenue à l'Hôtel de Ville de Berthierville, mardi soir le 26 octobre 1976 de 8 heures du soir à 10:00 p.m.

Une deuxième séance sera également tenue sur le même sujet, mardi le 2 novembre 1976, aux mêmes heures, et au même endroit.

Le Conseil Municipal de la
Ville de Berthierville

le 15 octobre 1976

NETTOYEUR Mrs Tapis Vapeur



F. Bonin & Fils
171 Iberville Berthierville
Tél.: 836-4853
Estimation gratuite

Pour une huitième année

Ouverture officielle du Festival de la Chasse à St-Michel vendredi

BERTHIER (F.R.) — Le Festival de la Chasse de Saint-Michel des Saints ouvre officiellement vendredi soir. En effet, vendredi soir, à la salle municipale, à compter de 7 heures p.m., les organisateurs procéderont à l'ouverture officielle du 8e Festival provincial de la chasse. Cette ouverture se fera en présence de M. Claude Simard, ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Alban Belisle, président du comité du Festival, du maire Marcel Champagne, du député provincial, M. Michel Denis, du député fédéral, M. Antonio Yanakis et du personnage légendaire, Ti-Loup le Chasseur.

Suivra après cette ouverture officielle une soirée canadienne à la salle Brochu Air. Il y aura à cette occasion un concours de gigueurs, de violoneux et de chansons à répondre et permis de la S.A.Q. A 11 heures, les visiteurs pourront entendre l'artiste invité Jérôme Lemay et ses musiciens et voir le caricaturiste Darbal. Il y aura musique continue avec la Disco-Guimond. Et dans tous les hôtels, des soirées récréatives seront organisées et des artistes invités.

Couronnement de la reine

Le lendemain, soit samedi le 23 octobre, sera la journée du couronnement de la reine. Cette journée débutera à 8 heures le matin avec le déjeuner des placoteux à la salle à dîner au Pied de la Chute. A 2 heures p.m., il y aura des concours au terrain des loisirs, soit le souque à la corde, l'appel à l'original, le portage du canot, le poids 150 lbs senior, le poids 100 lbs junior. Les organisateurs demandent aux participants de s'inscrire à l'avance au bureau du Festival au Pied de la Chute au no 883-6607.

Durant la soirée, à 8 heures p.m., une soirée bavaroise avec Bob Carlisle et Sounds Bavaria se déroulera à la salle Brochu Air. Et à 10 heures, on procédera au couronnement de la reine du 8e Festival. La reine se méritera un voyage aux Barbades pour une semaine pour deux personnes à l'hôtel Sunset Village, une gracieuseté de Sunflight.

Concours provincial de panaches

La dernière journée, soit dimanche le 24 octobre, sera consacrée au concours provincial de panaches et au défilé. A 8 heures, il y aura le déjeuner des placoteux à la salle à manger Au Vieux Moulin à scie. A 11 heures, la messe de Saint-Bernard, patron des chasseurs, sera célébrée et la chorale de Saint-Michel des Saints y exécutera le chant.

A 2 heures 30, ce sera le moment tant attendu des chasseurs: le concours provincial des panaches Molson. Les organisateurs mesureront les panaches à la salle municipale. Par la suite, ce sera le grand défilé dans les différentes rues de la municipalité: chars allégoriques et corps de musique y prendront part ainsi que quelques personnalités de marque.

En soirée, soit vers 8 heures p.m., on remettra les bourses et trophées Molson aux heureux gagnants à la salle Brochu Air. Et on tirera le numéro gagnant de l'automobile Vega 1976, une gracieuseté de Chalut Auto. Et par la suite, les gens pourront s'amuser jusqu'à la fermeture du festival.

A titre de membre individuel

Michel Marion élu au C.A. de la Société des Jeux du Québec

BERTHIER (F.R.) — M. Michel Marion, principal de l'école polyvalente de Saint-Gabriel de Brandon a été élu membre du conseil d'administration de la Société des Jeux du Québec pour l'année 1976-77. Ce dernier a été élu à titre individuel.

Selon les informations fournies par Mme Danielle Lalonde de la Société des Jeux du Québec, les administrateurs du conseil sont choisis parmi les deux catégories de membres de la Société, soit les membres ordinaires qui regroupent des représentants des fédérations, des régions, des villes hôtes, de la C.S.Q., de la C.O.R.L.Q., de la C.L.Q., du sport étudiant, de l'Union des municipalités du Québec, d'organismes apparentés au sport ou les membres individuels qui sont des personnes partageant les objectifs des Jeux du Québec.

C'est à ce dernier titre que M. Marion siégera sur le conseil d'administration de la Société des Jeux du Québec. On sait que M. Marion a oeuvré pendant plusieurs années au sein du Conseil régional des Loisirs Lanaudière. Il a toujours eu à coeur le domaine sportif.

Cette année, les membres du conseil d'administration auront comme priorité d'élaborer et présenter un plan de développement du programme des Jeux du Québec.

Inscription pour cours de soins à domicile

BERTHIERVILLE (F.R.) — Des cours de soins à domicile seront donnés à Berthier à compter de la fin d'octobre. Ces cours sont organisés par la brigade des Ambulanciers Saint-Jean de Berthierville.

Tous ceux et celles qui sont intéressés à suivre ces cours sont priés de donner leur nom à Mme René Saint-Louis (836-4456), Yvette Gadoury — 836-4581, Réal Coulombe — 836-2092. Toute personne désireuse de suivre ces cours, hommes ou femmes, peuvent donner leur nom. Les Ambulanciers Saint-Jean de Berthierville vous invitent et vous encouragent à suivre ces cours très utiles.

Suite à la démission de Mme Pauline Bellefeuille

Marguerite Sylvestre, nouvelle régente des Filles d'Isabelle de Berthier

BERTHIERVILLE — Notre soirée d'octobre marque la fin de notre conseil 75-76 et la nomination du nouveau 76-77. A notre première réunion en septembre, notre Régente nous avait annoncé sa démission. Ensuite plusieurs lettres ont suivi. Le comité de nomination a eu du travail à faire pour combler tous ces postes. Je crois bien que leur tâche a été assez bien accomplie puisqu'aucune autre contre-proposition n'a été présentée à l'unanimité.

Une pensée de notre aumônier de mois dernier "Acceptez une tâche et vous rendrez service à la société", telle a été la devise de notre comité de nomination d'abord, ensuite de tout le conseil réélu aussi bien qu'à celle qui occupe un poste pour la première fois.

Bienvenue à notre nouvelle régente Marguerite Sylvestre qui nous a promis qu'avec l'aide de femmes dynamiques, elle ferait son possible pour rendre nos soirées très agréables.

Notre ancienne régente Mme Bellefeuille remercie tous ceux et celles qui se sont occupés de ramasser aux portes des églises dans les différentes paroisses aux alentours de Berthier pour la Société canadienne du Cancer. Je ne nomme personne en particulier car plusieurs se sont dévoués avec grand coeur pour cette cause si humanitaire. Notre objectif était fixé à mille dollars (\$1,000.00), aussi j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il est dépassé et que quelques-uns n'avaient pas encore répondu à l'appel.

Avec l'inflation qui frappe tous les gens, on trouve encore le tour d'être généreux, cela mérite vraiment d'être félicité car secourir un plus mal pris que soi veut dire s'oublier soi-même. Un gros merci aux dames qui ont aidé à l'animation des messes de nos paroisses.

Un sincère merci à notre ancienne régente qui a su si bien se dévouer durant cinq longues années, qui a donné de son coeur, de son temps et je dirais même un peu de sa santé puisque sa démission est une des causes. Il faut dire aussi qu'en plus d'être régente, elle est député d'Etat, qu'elle continue d'occuper ce poste puisqu'elle doit faire l'installation de tous les conseils de son district.

Lors de notre réunion, elle a fait l'installation de notre nouveau conseil. Pour plusieurs, elles ont réintégré leur ancien poste, pour d'autres, c'était un nouveau. Donc, la bienvenue à tous. La soirée s'est terminée par un goûter et voici la liste du nouveau conseil: aumônier, chanoine Eugène Dumontier; régente, Soeur Marguerite Sylvestre; ex-régente, Soeur Pauline Bellefeuille; vice-régente,

Soeur Huguette Saint-Martin; secrétaire financière, Aline Daragon; secrétaire archiviste, Claudette Coutu; secrétaire trésorière, Lisette Giroux; monitrice, Germaine Saint-Pierre; gardienne, Suzanne Valois; chancelière, Aline Laporte Fortier; garde intérieur, Jacqueline Ethier; garde extérieur, R. Hélène Lavallée; porte-bannière,

Jeanne D'Arc Joly; rédactrice M. Paul Bonin; premier guide, Ida Demers; deuxième guide, M. Paul Rondeau; premier syndic, Pierrette Chevalier; deuxième syndic, Carmen Poulette; troisième syndic, Mireille Coulombe; organiste, Carmelle Bérard. A bientôt pour un nouveau programme. La rédactrice.

Carnet social

21 Octobre: Bibliothèque municipale de Berthierville, de 7 heures à 8 heures 30 p.m.

22 Octobre: Soirée de fraternité de la Commission scolaire Berthier Dautraie à l'école Sainte-Geneviève de Berthier.

25 Octobre: Assemblée du comité exécutif de la Commission scolaire Nord-Joli au Centre administratif de la Commission.

26 Octobre: Bibliothèque municipale de Berthierville, de 7 heures à 8 heures 30 p.m.

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE BERTHIER VILLE DE ST-GABRIEL

AUX PROPRIETAIRES INSCRITS, le 5 octobre 1976, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé dans la ville de St-Gabriel, AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de cette ville, que lors d'une séance régulière tenue le 5 octobre 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro C.V. 63 intitulé: "Règlement accordant une rémunération au maire et aux conseillers de la Ville de St-Gabriel".

QUE les propriétaires parmi ceux-ci ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 5 octobre 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro C.V. 63 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9 heures à 17 heures, les 27 et 28 octobre 1976, au bureau de la ville situé au 45 rue Beausoleil, Ville de St-Gabriel. QUE le nombre requis de demande enregistrée pour que le règlement numéro C.V. 63 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 211 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du secrétaire-trésorier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 28 octobre 1976, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, situé à 45 rue Beausoleil, Ville de St-Gabriel.

DONNE à Ville St-Gabriel, ce quatorzième jour de octobre, mil neuf cent soixante seize.

R. GAGNON, o.m.a.
Secrétaire-trésorier.

berthierville

Baptêmes

Joseph Clément, Dan fils de Allen Duncan et de Cédile Laforest. Parrain: Clément St-André; marraine: Denise Laforest, oncle et tante de l'enfant.

Marie, Denise, Suzanne, Geneviève fille de Denis Coutu et de Suzanne Lépine. Parrain: Roger Olivier; marraine: Denise Coutu, oncle et tante de l'enfant.

Marie, Mélanie, Annette fille de Fernand Goyette et de Denise Filot. Parrain: Normand Goy et marraine: Annette Trudel, oncle et tante de l'enfant.

Joseph, Dominique, Daniel fils de Jacques Lapalme et de Suzanne Giroux. Parrain: Me Dominique Giroux; marraine: Noëlle Laporte, grands-parents de l'enfant.

Joseph Emmanuel, Gaston, Jonathan fils de Denis Lesage et de Lucie Gendron. Parrain: Gaston Bibeau; marraine: Anne Gendron, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

René Asselin fils de Roger Asselin et de Jacqueline Goulet de cette paroisse et Diane Thibault fille de Alexandre Thibault et de Denise Courchesne de cette paroisse.

Benoit Beausoleil fils de feu Wesceslas Beausoleil et de feu Ida Casaubon de cette paroisse et Pierrette Doucet fille de Gérard Doucet et de Blanche Bellemare de Joliette.

André Sylvestre fils de Lionel Sylvestre et de Marianne Dandonneau de cette paroisse et Lorraine Côté fille de Rodolphe Côté et de Bernadette Drouin de cette paroisse.

Marc Brissette fils de Paul-Emile Brissette et de Claire Bellehumeur de cette paroisse et Germain Beaudry fille de feu Armand Beaudry et de Fernande Boucher de cette paroisse.

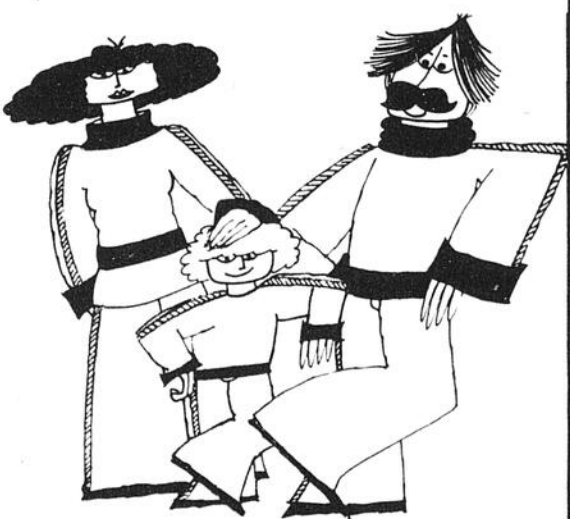
Décès

Soeur Jacqueline Roux, Dominicaine, fille de feu Napoléon Roux et de feu Rose Delima Dumont.

Funérailles

Le 13 octobre dernier, a été inhumé M. René Hénault, fils de M. et Mme Philippe Hénault (décédés). M. Hénault demeurait au centre d'Accueil Désy. Il était âgé de 71 ans et 11 mois.

Parents, partage un loisir avec ton enfant



amusez-vous

...ÇA RAPPROCHE

BERTHIER (F.R.) — Dans le cadre de la semaine du loisir familial, le Conseil régional des Loisirs Lanaudière (C.R.L.L.) invite les parents à se rappeler que plusieurs loisirs peuvent être pratiqués seuls ou en groupes plus ou moins homogènes. Le Conseil régional s'est défendu de leur tracer une ligne de conduite mais il les a invités à réfléchir sur cette possibilité.

Voici un texte qu'il nous a fait parvenir en cette semaine du loisir familial qui se termine dimanche: 'Parents! Lorsque ton enfant s'instruit, tu n'es pas là! Lorsqu'il s'amuse avec ses amis, tu n'es pas là! Lorsque tu travailles, tu n'es pas là! Lorsque tu travailles, tu n'es pas là! Quand partages-tu un loisir avec ton enfant?'

Une amende de \$300. lui est imposée

Lucien Lachapelle Ltée condamné pour avoir surindiqué un compteur de camion

BERTHIER (F.R.) — Deux firmes très connues dans la région ont été condamnées à payer l'amende suite à des accusations portées par le ministère de la Consommation et des Corporations. C'est ce que révèle un rapport qu'a publié dernièrement ce ministère. Les condamnations ont été faites en vertu de la loi des aliments et drogues ainsi que celle de la loi sur les poids et mesures.

Dans son rapport, le ministère de la Consommation et des Corporations nous fait part que le Marché Croisette Enrg (Fernand Croisette) du 2000, rue Bonin, à Saint-Barthélemy a été condamné à payer deux cents dollars (\$200.00) d'amende pour avoir enfreint la loi des aliments et drogues. Les accusations

portées par le ministère concernant ce marché concernent la composition de la viande.

L'autre condamnation concerne la firme Lucien Lachapelle Ltée du 20 rue Prince à Sorel qui a enfreint la loi sur les poids et mesures. Selon le dernier rapport du ministère de la Consommation et des Corporations, la compagnie Lucien Lachapelle Ltée de Sorel aurait enfreint la loi sur les poids et mesures en se servant d'un instrument surindiquant la quantité à son compteur de camion de mazout. Suite à des accusations portées par le ministère, la firme Lucien Lachapelle a été condamnée à payer trois cents dollars (\$300.00) d'amende.

Pour obtenir un 1er écusson

Quelles épreuves doivent subir les débutants?

BERTHIERVILLE — Cette semaine, le club de patinage artistique est en effervescence, en effet, nos jeunes sont à passer des tests qui leur vaudront un ou plusieurs écussons, selon le travail fourni par chacun d'entre eux. Cette année, nos instructeurs-surveillants seront en mesure de juger les participants durant la période de tests, et ce dû au fait qu'ils ont suivi des cours spéciaux donnés par l'Association canadienne de patinage artistique et qu'ils ont été diplômés à cet effet. La semaine prochaine, nous vous donnerons en détail les résultats obtenus pour chacun de nos membres.

Le club de patinage artistique de Berthierville fonctionne depuis deux ans et nous sommes fiers des résultats obtenus. Nous commençons notre troisième saison avec enthousiasme et nous voulons donner davantage à tous ces jeunes qui, par cette discipline, ont un loisir sain et valable puisque c'est une culture formatrice tant par le caractère que pour le physique. La demande pour les cours privés étant très grande, nous avons demandé à Mme Lianne Pamfili (médaille d'argent) de se joindre à l'équipe de professeurs pour donner ces cours privés. Si vous êtes intéressés, vous devez communiquer avec Mme Pamfili au numéro de téléphone suivant 836-4588.

Dans cette chronique qui passera à toutes les semaines, nous vous expliquerons ce qui est la base du patinage artistique, soit les quatorze premiers tests à passer. Nous commençons par le test du "débutant" 1er l'enfant doit traverser la patinoire, sans chute, dans le sens de la largeur. 2) Patinage avant le glissement sur deux pieds, sur la largeur de la glace. 3) Patinage avant, glissement sur deux pieds, flexion des genoux avec prise extérieure des chevilles suivie d'un glissement en position verticale. 4) Arrêt: forme facultative, chasse-neige, arrêt de côté ou en "T".

Si un débutant exécute bien ce qui lui est demandé ci-haut, il aura mérité son premier écusson. A la semaine prochaine.

Mme Denise Brizard,
publiciste C.P.A.

Bar Salon Baril De Chêne

Présente samedi 30 et dimanche 31
un concours de gigeurs
EN VEDETTE la famille GAVEL
Danse populaire avec orchestre:
Gilles Coutu et son trio

Pour renseignements, s'adresser à
Prop., Conrad Gervais
3391 Gd Ste-Catherine
St-Cuthbert — Tél.: 836-2200
Bienvenue à tous!

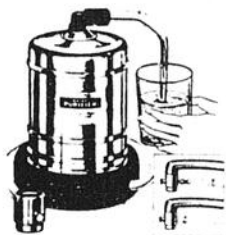
ANDRE ST-MARTIN CERAMIQUE

910 rue Defond
Berthierville

836-4349 — 836-4236
Tuiles importées pour
murs, planchers, etc.
Choix de 200 modèles

Problème d'eau potable?

Vous buvez l'eau de votre robinet mais vous doutez de sa qualité? Rassurez-vous, nous avons une solution pour vous. Le purificateur HURLEY vous fournit de l'eau pure à volonté directement de votre robinet. Pas de raccordement de plomberie, s'installe en quelques secondes, ne consomme pas d'électricité, aucun frais d'entretien garanti pour 1 an, rendement assuré de 5 ans, enlève le chlore et les polluants, laisse les sels minéraux dans l'eau indispensable pour une bonne santé. Appelez-nous pour une démonstration gratuite dans votre foyer.



MME R. E. DESROCHES
275 rue Beauvilliers
St-Gabriel 835-2141

Bar Salon chez Jane St-Cuthbert CETTE SEMAINE LES GENTLEMAN

ENTREE GRATUITE TOUS LES SAMEDIS
SOIRS.

Bienvenue à tous!

Voyage au Centre Claude Robillard

Le Studio Bellehumeur organise un voyage au Centre Claude Robillard, samedi le 6 novembre. Ce voyage est organisé dans le but d'aller encourager Gilles Bellehumeur, qui représente le Québec, au Concours de M. Canada.

Mais l'attraction no 1, de cette soirée, est le Concours de M. Univers qui sera présenté en même temps que M. Canada. C'est donc une occasion unique qui s'offre à vous de pouvoir admirer les meilleurs physiques au monde. Réservez vos places le plus vite possible

Pour de plus amples informations téléphonez à:
Daniel Bellehumeur
Studio Bellehumeur

911 Montcalm
Berthierville
836-4545

De l'arbre à la bouche

La pomme, notre fruit national, est un délice sans égal. Ce chef-d'œuvre de la nature allie la beauté de la forme, de la couleur, un arôme appétissant à une texture croquante et juteuse et une saveur délicate.

Le climat canadien est particulièrement favorable à la culture de la pomme. Dans notre pays, les pommes proviennent surtout de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Grâce aux recherches constantes et aux découvertes scientifiques, cette industrie est maintenant florissante. De nouvelles variétés ont été mises en valeur, de nouveaux insecticides perfectionnés et des méthodes d'entreposage améliorées permettent de prolonger la saison de plusieurs mois.

Aucun fruit canadien n'est aussi varié que celui du pommier. Il y a de nombreuses façons de servir les pommes: crues, cuites, chaudes ou froides; on les achète fraîches, en conserve, congelées ou déshydratées.

Classement

On vend habituellement les pommes par catégorie. Celles qui portent la marque "Canada" ont été classées selon les normes du gouvernement fédéral. Ce classement est obligatoire pour le commerce interprovincial.

Les pommes Canada Extra

de fantaisie et Canada De fantaisie sont vivement colorées; elles ont atteint le degré de coloration propre à leur variété. Les cageots contiennent toujours le même nombre de pommes de même grosseur, mûres, bien formées et saines. Ces pommes sont très recherchées comme dessert.

Les pommes de catégorie Canada Commerciales ou Canada "C" sont moins colorées que les précédentes. Elles peuvent être légèrement difformes et n'ont que certains défauts acceptés et spécifiés dans les normes de vente, comme par exemple: tavelures, blessures d'insectes ou marques de grele. Ce sont ces pommes que l'on recommande pour la cuisson, puisque la forme, la grosseur et la couleur ont alors une moindre importance.

La grosseur minimum pour toutes les catégories est de 2 1/4 pouces de diamètre ou, dans certaines provinces, de 2 pouces si les pommes ont la coloration de la catégorie Extra de fantaisie.

Entreposage

Bien que l'entreposage au

froid ait toujours été la méthode la plus employée dans le commerce, l'entreposage en atmosphère contrôlée est maintenant utilisée pour la plupart des variétés populaires comme la Déléciuse, la Winesap et la McIntosh. Cette méthode permet d'ajuster la température de l'entrepôt, son humidité et la composition de l'air; ainsi les pommes "dorment" ou respirent très lentement. Cette méthode conserve à la pomme les caractéristiques du fruit fraîchement cueilli tout au long de l'année.

A la maison, placez les pommes mûres dans des sacs de polyéthylène ou dans le compartiment à fruits du réfrigérateur afin de maintenir assez d'humidité et d'éviter qu'elles n'absorbent la saveur des autres aliments. Placez les paniers de pommes dans une chambre froide (32 degrés F) et couvrez-les de polyéthylène perforé.



Les pommes sont un merveilleux accompagnement des dégustations de vins et fromages en plus d'apporter un élément de décoration.

Salade Waldorf

3 tasses de pommes rouges, non pelées, en dés
2 tasses de céleri en dés
1/8 de c. à thé de sel
1/2 tasse de noix hachées
1/2 tasse raisins ou de dattes hachés (facultatif)
1/2 tasse de mayonnaise

Mélanger pommes et 1/4 tasse de mayonnaise; ajouter céleri et réfrigérer. Au moment de servir, ajouter sel, noix, raisins ou dattes et le reste de la mayonnaise; remuer légèrement. 6 portions.

La congélation des pommes

Vous pouvez congeler des pommes crues pour faire des tartes et des puddings. Choisissez des pommes fermes, mûres qui ne brunissent pas facilement; lavez, pelez, enlevez le cœur et tranchez. Afin d'éviter la décoloration, utilisez 1/8 de cuillerée à thé d'acide ascorbique (vitamine C), en poudre ou en cristaux, ou 400 milligrammes sous forme de comprimé pour 2 tasses de fruits préparés. Délayez l'acide ascorbique dans deux cuillerées à table d'eau froide, versez sur les pommes et remuez doucement afin d'enrober les morceaux. La purée de pommes, préparée de la manière habituelle, peut aussi être congelée.

Emballage

1 boisseau pèse environ 45 livres
1 boîte "Handi-Pack" contient environ 20 livres
1 panier de 6 pintes contient environ 7 livres
1 panier de 4 pintes contient environ 5 livres
1 emballage de 3 livres contient environ 9 pommes de grosseur moyenne
3 pommes moyennes pèsent environ 1 livre

On vend habituellement les pommes en sacs de polyéthylène de 3, 5 et 10 livres, en paniers de 4 ou 6 pintes, en paniers de 1 ou de 1/2 boisseau et en boîtes de carton grandes ou petites. Le contenant doit porter le nom et l'adresse de l'emballageur ou de l'expéditeur, la catégorie, la variété et la grosseur des pommes. Ces dernières quand elles sont réemballées pour la vente au détail, doivent être conformes à la législation provinciale, différente dans chaque province.

Produits de la pomme

Le jus de pomme et le jus naturel du fruit. Vitaminé, il contient une certaine quantité de Vitamine C, ajoutée au cours de la mise en conserve. Il est classé: Canada de fantaisie et Canada de choix, et vendu en boîtes de 5 1/2, 10, 14, 19, 28, 48 et 100 onces liquides. Le concentré de jus de pomme se vend en boîtes de 6 onces liquides.

La purée de pommes est mise en conserve dans des boîtes de 10, 14, 19, 28 et 100 onces liquides. Elle est classée: Canada de fantaisie et Canada de choix.

Les pommes en emballage compact sont pelées, sans trognons, coupées en morceaux et mises en conserve sans sucre ni eau. Elles sont classées: Canada de fantaisie, Canada de choix et Canada Régulières; et vendues dans des boîtes de 10, 14, 19, 28 et 100 onces liquides.

Les pommes déshydratées sont des rondelles ou morceaux de pommes, pelées, sans trognons et presque complètement séchées. Elles se vendent à la livre.

Les pommes congelées sont des pommes pelées, tranchées, sans trognons et sans sucre. Elles sont classées Canada de fantaisie et Canada de choix et se vendent en paquets de 11 et 20 onces (poids net) et de 2 livres ou plus.

Une première mondiale dans l'industrie des conserves: la pomme dans le sirop

Pour la première fois, une entreprise de transformation pomicole a réussi à conserver des pommes dans un sirop de sucre sans en modifier les caractéristiques et les qualités. Et ce, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter de produits chimiques; le seul autre ingrédient utilisé est le sucre qui sert à la fabrication du sirop.

La grande difficulté consistait à empêcher le brunissement provoqué par l'oxydation de la pomme au contact de l'air. La pomme est un fruit qui dès que détaché de l'arbre commence à se détériorer. C'est pas le cas par exemple de la pêche et de la poire. Dès que la pomme est pelée, l'oxydation s'installe et la pomme devient brune.

Il s'agissait donc de trouver une méthode de fabrication qui permette de contrôler la détérioration et l'oxydation et qui conserve à la pomme sa saveur et sa couleur naturelles. La pomme Contessa reste blanche, donc appétissante, à l'intérieur de la boîte c'est blanc comme neige.

Pour arriver à de tels résultats il a fallu plusieurs années de recherches et d'expérience, tant au niveau du procédé de fabrication qu'au niveau de l'équipement. Les recherches sur l'équipement ont été effectuées surtout aux États-Unis. La plupart des usines de transformation pomicole américaines ont été visitées et on a en quelque sorte retenu le meilleur de chacune. C'est ainsi que la machinerie acquise par les Industries Mont-Royal Inc. pour l'usine de Farnham et adaptée à ses besoins est une des plus modernes et des plus automatisées en Amérique du Nord.

Les pommes fraîches utilisées pour la fabrication des conserves doivent répondre à des normes élevées de qualité en ce qui concerne leur saveur, fermeté, grosseur et blancheur. De plus, il est important que les pommes soient cueillies à la main dans l'arbre. Cette exigence de qualité repose sur la conviction qu'il y a intérêt, économiquement parlant, à utiliser des pommes de première qualité pour la transformation.

DENEIGEUSE
A 2 PHASES
ROBUSTE 826

TORO

EXPERT EN ENTRETIEN

Aussi facile à utiliser que les modèles plus petits, mais assez puissante pour débayer les terrains de stationnement et vastes entrées! Ernbrayages indépendants aux deux roues, poignées de sécurité, traction robuste des pneus à air d'hiver, trois vitesses avant et une marche arrière, facilité de manoeuvre. Déblaiement sur 65 cm de largeur, à fond, grâce à la lame racleuse exclusive à ressort. Tarière en tambour à robuste boîte d'engrenages fournissant uniformément la neige et happant les bancs les plus rebelles. Rotor extragrand de 36 cm, éjecteur spacieux et orientable. Moteur de 8 chevaux Briggs & Stratton, de démarrage sûr, adapté à l'hiver.

gamme complète **TORO**

C. TURENNE & FILS

85 Cohen, - St-Gabriel, - 835-2362

**LE SEUL VRAI MANUFACTURIER
QUI VEND DIRECTEMENT
AU PUBLIC**

à la

**MANUFACTURE
FARBSTEIN**

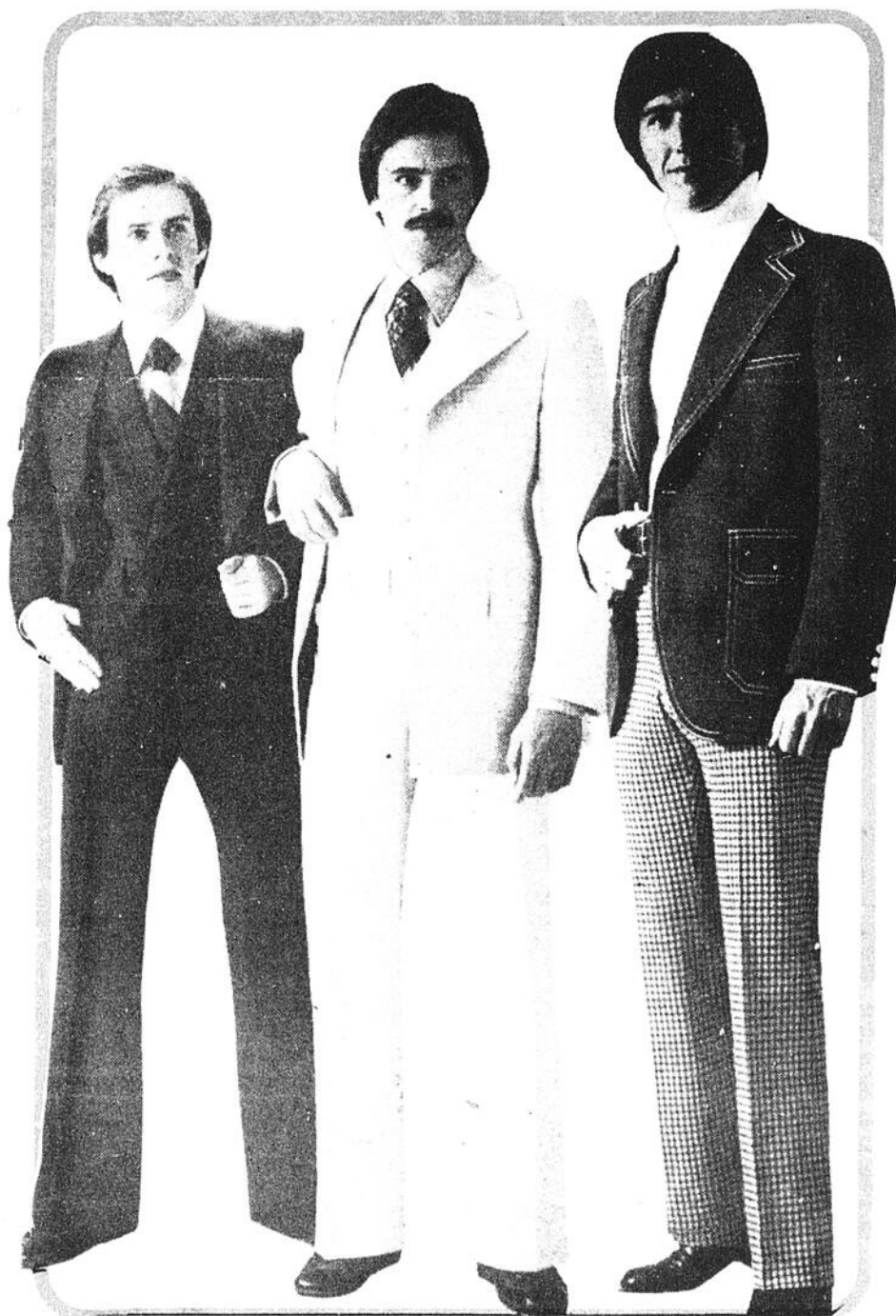


**Veste
courte
ou
manteau
long
pour
hommes
et
femmes,
voilà un
choix de
bon goût**



HEURES D'OUVERTURE

**LUNDI - MARDI - MERCREDI DE 9 HRES A.M. A 5.30 HRES P.M.
JEUDI ET VENDREDI DE 9 HRES A.M. A 9 HRES P.M.
LE SAMEDI DE 9 HRES A.M. A 5 HRES P.M.**



460 Juge-Guibault

Joliette

Tél 759-3222

Sports

Michel Deschênes



Editorial sport

Comment choisir votre équipement Alpin...?

CHAUSSURES

Pour l'achat de chaussures, il existe un conseil qui est prioritaire:

"SI VOS PIEDS VOUS DISENT NON, ÉCOUTEZ-LES!"

La chaussure classique se compose d'une coquille et d'un chausson (préférentiellement amovible) et est généralement composée de deux morceaux.

Les coquilles les plus rigides sont moulées soit en polyuréthane ou en ADIPRENE (marque de commerce pour l'élastomère d'uréthane Dupont), règle générale, polyuréthane — chaussures européennes, adiprene — chaussures américaines.

Les coquilles plus souples sont moulées en thermo plastique et il existe maintenant un plastique qui se situe entre le polyuréthane et le thermo plastique.

Le COMFORT est l'attrait primordial d'une chaussure. Le thermoplastique étant plus souple assure le novice et l'intermédiaire d'un confort maximal tout en lui donnant un support adéquat.

Le polyuréthane et l'adiprene étant plus rigides assurent le skieur avancé et l'expert d'un support maximal et d'un contrôle des carres plus précis. Pour assurer le confort de ces modèles plus rigides, des pochettes de matériel auto moulant, mieux connu sous le nom de FLO sont ajoutées au chausson. Les chaussures peuvent être articulées sur le côté ou à l'arrière dépendant de la marque et de votre préférence.

Pour vous permettre de faire sécher le chausson, il est préférable d'acheter un modèle dont le chausson est amovible (important, pour la condensation en période de grand froid et aussi pour ceux qui transpirent beaucoup).

Il existe bien sûr, des marques qui diffèrent de ces chaussures de type classique et qui sont quand même valables.



La pointure

La standardisation des pointures n'existe pas encore; pour les mêmes bottes les européens utilisent 38, 42, 46, les anglais utilisent, 7, 8, 9, et les américains utilisent 6, 7, 8. Ne soyez donc pas surpris si le 8 d'une marque vous fait et le 8 d'une autre est trop grand ou petit. Essayez toujours la chaussure que vous achetez, il se peut que dans la même marque il y ait une petite différence. Par exemple, la couture du chausson peut être une fraction de pouce plus haute ou plus basse et faire une différence. La chaussure devrait serrer le pied de façon uniforme, sans points de pression. Portez-les une quinzaine de minutes dans la boutique, elles devraient demeurer confortables.

La compatibilité

Assurez-vous que votre chaussure est compatible avec vos fixations.

Les dimensions des chaussures varient et il faut s'assurer que la fixation pourra être ajustée à ces dimensions.

FIXATIONS

Toutes les fixations modernes sont dites de sécurité. Les plus sécuritaires sont celles qui déclenchent au moindre choc qui leur est transmis par le ski. Dans le cas des skieurs novices qui skient lentement et tombent assez régulièrement, presque tout choc à la fixation peut être interprété comme un danger et la fixation peut déclencher. Si elle déclenche lors de tout choc potentiellement dangereux, elle est dite de SÉCURITÉ. Cependant, dans le cas des skieurs experts qui skient plus rapidement, le déclenchement au moindre choc peut être à la fois très irritant et dangereux (comparable à descendre d'une auto en marche). La fixation qui est en mesure de faire la différence entre un choc dangereux et non-dangereux est dite de PERFORMANCE.

Pour bien faire la différence entre un choc dangereux et un autre qui ne l'est pas il faut considérer les différents paramètres tel que: le poids du skieur, sa force musculaire, le diamètre de son tibia, son âge, son sexe, la vitesse à laquelle il skie et la condition de la neige sur laquelle il skie. Il n'est pas facile de faire une synthèse de ces paramètres. Etant donné que les opinions des manufacturiers quant à l'importance de ces paramètres différents, la solution qu'ils apportent au problème diffère également.

Toutes les fixations ont des avantages et des désavantages.

Il faut considérer l'usage auquel est destiné la fixation et rappelez-vous que POUR L'ACHAT D'UNE FIXATION, LE CHOIX DE LA BOUTIQUE REVÊT UNE IMPORTANCE CAPITALE. Si la fixation est mal ajustée, peu importe la qualité de votre choix, la fixation ne fonctionnera pas de la façon prévue par le manufacturier.

Le Patin artistique

Pour se faire des fonds

Le club de patinage artistique de Berthierville lance une campagne de vente de chocolat

BERTHIERVILLE — Toute la population de Berthierville est invitée à encourager nos jeunes qui vendent du chocolat au profit du club de patinage artistique de Berthierville. Notre campagne débutera le jeudi 21 octobre.

Nos patineurs et patineuses frapperont à votre porte. Nous espérons que vous les recevrez en les encourageant.

Nous vous remercions à l'avance de votre bel esprit sportif.

Club de patinage artistique de Berthierville

Potin-sport

Le club de ski alpin Skimatache organisait samedi passé une parade de mode rythmée qui a été une réussite. Quelques cinq cents personnes se sont déplacées pour assister à ce spectacle tout nouveau genre dans notre région.

Félicitations aux mannequins des différentes boutiques qui y ont figuré car pour une première ce fut vraiment formidable.

Le 3 novembre, au sous-sol de l'église de St-Ignace, le club des Malards fait une soirée d'information sur le tournoi de chasse du 6 novembre. Un film documentaire vous sera présenté et un petit goûter avec consommation vous y sera servi.

Qu'est-ce qui se passe dans l'organisation des cédules du hockey mineur maison à Berthierville? Est-ce qu'elles sont faites ou non? Si oui, plusieurs parents aimeraient les consulter pour savoir à l'avance quand leur petit protégé joue, et non le soir même....

Nous ouvrons cette page sportive à l'organisation du hockey mineur pour se faire entendre rapidement et efficacement à tous nos lecteurs qui sont aussi les parents de leurs joueurs.

Je m'excuse auprès des autorités du patin artistique et des deux professeurs à qui j'ai interverti leur prénom. Mlle Jacynthe St-Onge est bien le professeur de l'an passé et elle devient professeur de cours privés et Mlle Renée St-Onge devient cette année professeur des cours publics.

La saison froide s'en vient, ceux qui font du ski de fond ou alpin, pensez à vérifier votre conditionnement physique autant que votre équipement. Votre santé en dépend à coup sûr.

AMIS SPORTIFS

Avis à tous les clubs de hockey et leur ligue. Nous faire parvenir leur cédule le vendredi soir ou avant. A l'attention de Michel Deschênes.

Lors d'une soirée dansante

Le club de tir Daniel Boone clôture ses activités

Berthierville (F.R.) — Le club de tir Daniel Boone a clôturé sa saison samedi soir dernier à l'occasion d'une soirée dansante au Centre culturel de Ber-

thierville, c'était soirée de remise de trophées pour le tournoi de tir et le tir-o-thon qui avait eu lieu en août. D'autres prix ont également

été remis pour les gagnants des tournois organisés à chaque mois.

Pour le tournoi de tir du mois d'août, dans la classe A, les gagnants ont été

Raymond Pagé avec vingt-deux (22) points, Yves Courchesnes avec vingt-et-un points (21), Maurice Rocheleau avec vingt (20) points et Serge Pagé avec vingt (20) points. Dans la classe B, ce sont Jean Beaupré avec vingt-trois (23) points, Yves Courchesnes avec vingt-deux (22) points, Claude Rondeau avec vingt (20) points, Louis Pamfili avec vingt (20) points et Neilson Valois avec dix-huit (18) points. Dans la classe C, ce sont Pierre Rocheleau avec quinze (15) points, Jacques Rocheleau avec quinze (15) points et Christian Courchesnes avec quatorze (14)

points. Au tournoi spécial simple, les gagnants: Léopold Chicoine avec vingt-deux (22) points, Yves Courchesnes avec vingt-et-un (21) points, Maurice Rocheleau avec vingt (20) points et François Hénault avec dix-neuf (19) points. Au tournoi double: Léopold Chicoine avec vingt points, Serge Pagé avec vingt (20) points et Paul Plante avec dix-sept (17) points.

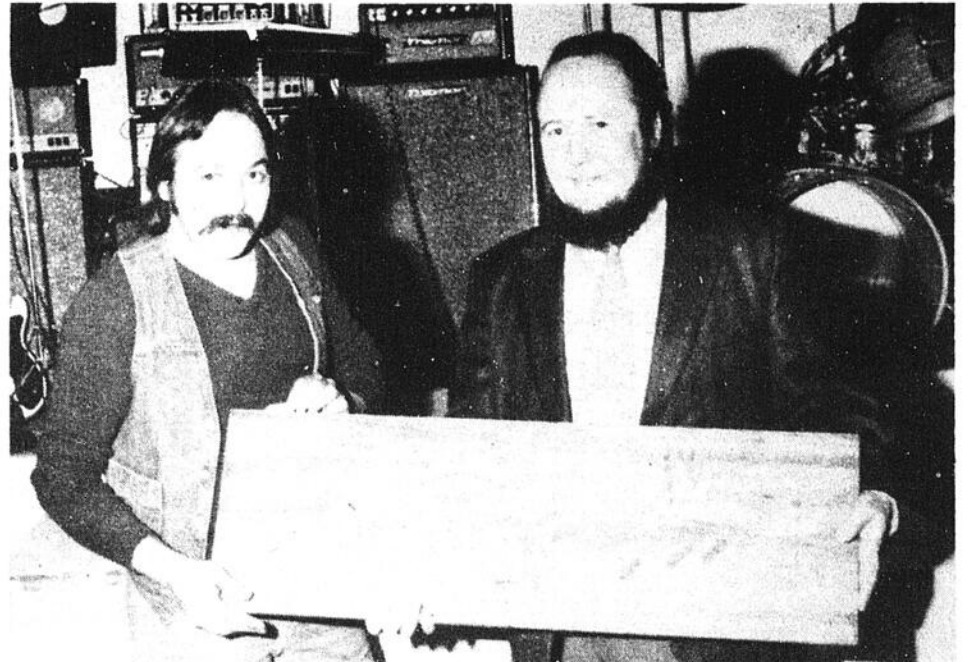
Les honneurs du tir-athon sont allés à Claude Rondeau avec vingt-cinq (25) points et François Hénault avec vingt (20) points. Des médailles ont été remises aux gagnants de tournois organisés à

chaque mois. Des médailles ont été remises à Serge Baribeau, Claude Rondeau et François Hénault pour le mois de juillet et à Jean Beaupré, Yves Guertin, Daniel Rocheleau et Pierre Rocheleau pour le mois de juin.

Lors de cette soirée, un cadeau-surprise, soit un tableau représentant des canards, a été présenté à M. Jean-Guy Piette, aumônier du club. Ce tableau a été réalisé par un berthelais, M. Maurice Rocheleau. En ce qui concerne le tirage d'une carabine, gracieuseté de M. Jean-Guy Clément, cette carabine a été gagnée par M. Fernand Rocheleau.



GAGNANTS DE LA CLASSE A DU TOURNOI DE TIR. Des trophées ont été remis samedi soir dernier, lors d'une soirée dansante au Centre culturel de Berthierville, aux gagnants de la classe A du tournoi de tir organisé par le club de tir Daniel Boone de Berthierville. Les gagnants de cette classe ont été Raymond Pagé, premier avec 22 points, Yves Courchesnes, deuxième avec 21 points, Serge Pagé, avec 20 points et Maurice Rocheleau avec 20 points.



CADEAU-SURPRISE A L'AUMONIER. Le club de tir Daniel Boone a remis un cadeau à M. Jean-Guy Piette, aumônier du club. Le tableau qui lui a été présenté a été réalisé par M. Maurice Rocheleau de Berthierville. Ce tableau a été présenté à M. Piette par le président du club, M. Michel Lessard.



DES MEDAILLES REMISES. Lors de cette soirée dansante, des médailles ont été remises aux gagnants des tournois qui ont eu lieu durant les mois de juin et juillet. Dans l'ordre, dans la première rangée: Serge Baribeau, deuxième; Claude Rondeau, premier et François Hénault, troisième pour le tournoi de juillet. Debout, à l'arrière, les gagnants du mois de juin: Jean Beaupré, R. Gladu représentant Yves Guertin, Daniel Rocheleau et Pierre Rocheleau.



GAGNANT D'UNE CARABINE. M. Fernand Rocheleau de Berthier a été l'heureux gagnant d'une carabine lors de la soirée du club Daniel Boone. Cette carabine lui a été remise par M. Jean-Guy Clément de Saint-Ignace qui avait offert cette carabine au club pour un tirage.

L'Amicale de Berthier.

Position des Equipes:

Pharmacie Raymond Larreault
Garage Maurice Coulombe
Jean Houle, Meubles
Boucherie Belhumeur
Les Pétroles Insulaire Inc.
Jean-Guy Houde, Assurances
Plus haut simple de la semaine:
Mme Suzie Vadnais
Plus haut triple de la semaine:
Mme Suzie Vadnais
Plus haut simple de la saison:
Mme Denise Coulombe
Plus haut triple de la saison:
Mme Suzie Vadnais

Calendrier sportif

par Francine Rainville

19 points.	20 Octobre: Activités au Centre récréatif de Berthierville
16 "	4h. 00 à 8 h. 00 p.m.: Loisirs
15 "	8h. 00 à 9 h. 30 p.m.: Old Timers de Berthier
15 "	9 h. 30 à 10 h. 30 p.m.: Femmes
11 "	21 Octobre: Activités au Centre
8 "	4 h. 00 à 5 h. 00 p.m.: Loisirs (patin libre gratuit)
	5 h. 00 à 8 h. 00 p.m.: Loisirs
211	8 h. 00 à 10 h. 30 p.m.: Optimistes de Berthier
510	10h. 30 à 12h. 00 a.m.: Saint-Cuthbert
234	22 Octobre: Activités au Centre
510	4 h. 30 à 5 h. 30 p.m.: Lanoraie
	5 h. 30 à 8 h. 30 p.m.: Loisirs
	8 h. 30 à 11h. 30 p.m.: Ligue Industrielle de Berthier
	11h. 30 à 1 h. 30 a.m.: Ligue Caisse Pop
	1 h. 30 à 3 h. 00 a.m.: Thibault

23 Octobre: Activités au Centre
6 h. 00 à 9 h. 00 a.m.: Ligue Gervais
9 h. 00 à 5 h. 00 p.m.: Loisirs
5 h. 00 à 6 h. 30 p.m.: Saint-Ignace
6 h. 30 à 8 h. 00 p.m.: Sonic
8 h. 00 à 9 h. 30 p.m.: Patin libre payant
9 h. 30 à 12h. 30 a.m.: Ligue Saint-Barthélemy
24 Octobre: Activités au Centre
7 h. 00 à 9 h. 00 a.m.: Loisirs
9 h. 00 à 12h. 00 p.m.: Old Timers de Berthier
12h. 00 à 5 h. 00 p.m.: Loisirs
5 h. 00 à 7 h. 00 p.m.: Lavaltrie
7 h. 00 à 8 h. 30 p.m.: Patin libre payant
8 h. 30 à 10 h. 30 p.m.: Les Pitons
10h. 30 à 12h. 00 a.m.: R. Escompte
25 Octobre: Activités au Centre
5 h. 00 à 10 h. 00 p.m.: Loisirs
10h. 00 à 11 h. 30 p.m.: Lanoraie
26 Octobre: Activités au Centre
5 h. 00 à 7 h. 00 p.m.: Loisirs
7 h. 00 à 8 h. 30 p.m.: Saint-Ignace
8 h. 30 à 10h. 00 p.m.: Beuparlant
10h. 00 à 11h. 30 p.m.: Chums

St-Gabriel-de-Brandon

Pour recueillir des fonds à l'UNICEF

Nord-Joli et L'Erablière organisent l'Halloween de partage

SAINT-GABRIEL (F.R.) — La Commission scolaire Nord-Joli et la polyvalente L'Erablière de Saint-Félix de Valois lancent le projet "Halloween de partage". Ce projet a pour but de recueillir des fonds pour l'UNICEF.

Selon les informations fournies par Mlle Monique Perras de la polyvalente L'Erablière, en ce qui concerne les jeunes du primaire, des films et de la documentation leur seront présentés afin de les sensibiliser au partage dans le monde. Ils seront également invités à parcourir les rues de leur municipalité avec des banques au nom de l'UNICEF le soir de l'Halloween pour recueillir des dons qui serviront à procurer du matériel important pour les pays sous-développés.

Pour leur part, les étudiants de la polyvalente verront des films documentaires et des activités diverses sont prévues pour recueillir des fonds à l'UNICEF. On prévoit la tenue d'un lave-auto du 21 au 23 octobre. Ils recevront la visite de gens qui ont vécu des expériences en Afrique.

Leurs activités se poursuivront le 30 octobre avec un grand bercethon. Il sera organisé pour les gens de la région et se tiendra à la cafétéria de la polyvalente L'Erablière de 9 heures le matin et à 18 heures. Les organisateurs de ce bercethon espèrent ainsi recueillir plus de cinq cents dollars (\$500.00). Et à compter de demain, le 21, ainsi que les 22 et 23 octobre, on présentera à la

polyvalente L'Erablière une création collective de la troupe Pauvre Richesse "J'ai pas choisi". Les billets sont en vente dans les Caisses Pop et à ils seront également en vente sur place.

Une des organisatrices de cet "Halloween de partage", Mlle Monique Perras demande la collaboration de tous et dit en terminant: "Nous vous demandons votre collaboration par vos nombreuses présences pour fêter avec nous l'Halloween de partage. A l'Halloween, les enfants de notre région s'amuseront tout en travaillant pour que ce jour de fête soit plus joyeux pour des enfants du Tiers-Monde grâce à l'UNICEF, car pourquoi n'y auraient-ils pas droit, pourquoi eux et pas nous."

Pour le maire de Saint-Gabriel Paroisse

Bonne entente: Oui Fusion: Non

Au cours de notre visite à Saint-Gabriel la semaine dernière, nous avons eu l'opportunité de rencontrer le maire de la paroisse de Saint-Gabriel, Mos Ouimet.

On sait que Monsieur Ouimet est maire de la paroisse depuis novembre dernier et jusqu'à date il s'est vivement opposé à la fusion avec la ville de Saint-Gabriel.

Engagement d'un inspecteur municipal

Pour M. Ouimet, l'engagement d'un inspecteur municipal qui couvrira la ville et la paroisse de Saint-Gabriel ne signifie pas fusion. M. Ouimet nous a fait remarquer que cet inspecteur pourrait tout aussi bien être au service de paroisses environnantes. La seule raison qui a porté les deux municipalités à s'unir du côté de l'engagement de l'inspecteur municipal est que c'est moins onéreux que si une seule municipalité devait absorber le coût total de cet engagement.

M. Ouimet voudrait bien spécifier ce point car la confusion pourrait régner dans l'esprit de certaines personnes tant du côté de

la paroisse que de la ville.

Bonne entente

Au cours de notre rencontre, M. Ouimet nous a signalé que le climat actuel entre la ville et la paroisse de Saint-Gabriel est très amical. Il a déclaré: "On s'entend comme deux bons

voisins". Cependant, il nous faisait remarquer que: "Bonne entente ne signifie pas nécessairement fusion".

La vie continue donc dans la paroisse de Saint-Gabriel et tous les citoyens peuvent se dire que pour le moment, leur maire, s'oppose carrément à la fusion.



Le maire de la paroisse de Saint-Gabriel; M. Jos Ouimet.

"Bonne entente: Oui, Fusion: Non".

Photo J.-P.P.

Sous le thème "Quand je serai vieux"

On se penchera sur les personnes âgées

Une rencontre régionale organisée par la CRSS aura lieu le 20 novembre à Saint-Gabriel de Brandon. Le thème de cette rencontre sera "Quand je serai vieux."

On sait que depuis plusieurs mois, le CRSS Laurentides-Lanaudière se penche sur le problème des personnes âgées et cherche des façons de solutionner les difficultés que rencontrent les personnes du troisième âge à cette époque cruciale de leur vie.

Ceux qui participeront à cette rencontre discuteront

le fait que l'on accorde de moins en moins d'importance aux personnes âgées dans notre société. On abordera la question de la perte d'emploi chez ces personnes, le fait que celles-ci aient perdu leur emploi ne signifie pas nécessairement qu'elles ne peuvent plus travailler. On posera la question qui revient automatiquement à l'esprit. Sans salaire, ces personnes pourront-elles continuer à vivre comme autrefois? Est-ce que leurs revenus sont suffisants

pour les empêcher de quitter leur maison, leur famille et leurs voisins? Les HLM sont-ils la solution à leur problème?

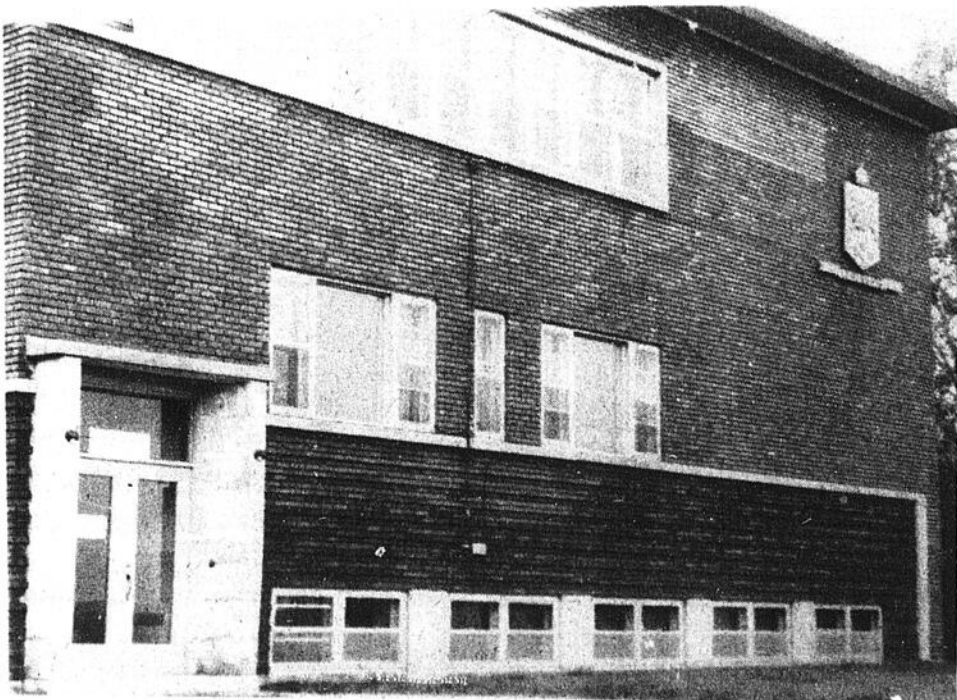
Toutes ces questions seront soulevées au cours de cette rencontre. On vint donc toute la population et plus particulièrement les personnes impliquées à entreprendre des actions pouvant conduire à un changement de mentalité vis-à-vis les personnes du troisième âge.



Reprise des travaux

Les travaux de construction de la Polyvalente de Saint-Gabriel ont repris suite au règlement de la grève dans le domaine de la construction. Plusieurs travailleurs sont sur les lieux pour achever la construction de ce lieu d'études qui sera à la portée de tous les étudiants de Saint-Gabriel et des environs dans un avenir rapproché.

Photo J.-P.P.



L'Ecole des Métiers de Saint-Gabriel qui a été acquise dernièrement par le conseil municipal de Saint-Gabriel au coût de \$26,600. Cette école était la propriété de la Commission Scolaire Nord Joli.

Photo J.-P.P.

La journée du 14 octobre...

Fuite d'eau

VILLE DE SAINT-GABRIEL (J.-P.P.) — Le 14 octobre dernier, c'était la journée de protestation aux mesures anti-inflationnistes de M. Trudeau.

A Saint-Gabriel, les employés municipaux ont débrayé comme cela s'est fait à de nombreux endroits en province.

Mais, un malencontreux incident s'est produit dans cette localité. Une fuite d'eau s'est produite et on a été plongé dans l'embaras. Il a même fallu que le gérant municipal, M. Robert Desrosiers, se rendent sur les lieux et il a fermé les valves car il y avait beaucoup d'eau qui s'accumulait.

La fuite a fait en sorte que les citoyens de Saint-Gabriel ont été privés d'eau pour une période de 24 heures.

Nombreux travaux

On sait que de nombreux travaux doivent être faits à Saint-Gabriel d'ici à la tombée de la neige. On sait par ailleurs que la presque totalité des employés municipaux ont profité de la période de la chasse pour prendre leurs vacances annuelles, ce qui a eu lieu de retarder la marche de ces mêmes travaux.

Le gérant Desrosiers nous déclarait qu'il fallait poser 2,800 pieds d'égout et d'aqueduc d'ici les neiges et la journée de débrayage n'a fait que retarder cet avancement de travaux.

Tout est redevenu normal et les travaux se poursuivent normalement dans la municipalité de Saint-Gabriel et la journée du 14 octobre aura été mémorable dans cette ville et surtout pour le gérant municipal.

Ville de Saint-Gabriel (J.-P.P.)

Souper optimistes

Les Optimistes de Saint-Gabriel tiendront leur souper mercredi le 27 octobre prochain. Ce souper sera mixte.

Par ailleurs, le 27 novembre sera le souper de l'ex-président. On sait que M. René Doyle occupait la présidence de ce club de 50 membres jusqu'à la dernière élection qui a vu M. Réjean Binette se voir confier le poste de président.

Donc, tous les membres et leurs épouses ou amis sont conviés à ce souper du 27 octobre.

Paroisse de Saint-Gabriel (J.-P.P.)

Mises en nomination

C'est dimanche le 31 octobre que se fera la mise en nomination à la paroisse de Saint-Gabriel. Il devrait avoir élection à trois postes. Jusqu'à date, un seul candidat a manifesté ouvertement son intention de faire opposition à un conseiller sortant. Il s'agit de M. Gaétan Goyette qui serait opposé à M. Gilles Coutu, échevin sortant. Quand aux deux autres échelons sortants, soit MM. Albert Gravel et Jacques Lauzon, rien de définitif n'a été établi quant à savoir s'ils revenaient sur les rangs.

Il est à noter que ces trois conseillers sont en place depuis plusieurs années à la paroisse de Saint-Gabriel. Le maire de cette paroisse est M. Jos Ouimet.

Saint-Cuthbert

par mme marjolaine houle

Marcheton organisé par les Loisirs de St-Cuthbert

C'est dimanche après-midi qu'aura lieu le marcheton organisé par les Loisirs de St-Cuthbert. Près de 100 personnes prendront part à ce marcheton. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce marcheton.

Soirée dansante Samedi soir à l'école Ste-Anne, la soirée de danse organisée par les Chevaliers de Colomb de St-Cuthbert. Prix d'entrée: \$2.50.

Samedi, le 30 octobre, la remise de trophées pour la Ligue Laurentienne Inter-Paroissiale à l'école Ste-Anne. Le souper au Bar-B.-Q. aura lieu à 7.00 h. p. m. et le coût est de \$5.00 pour la veillée seulement, le coût est de \$2.00. Les billets sont en vente chez M. Armand Lambert.

Ligue Laurentienne
St-Edouard ont remporté

les honneurs des finales 4 de 7 contre St-Edmond. Les finales ont pris fin dimanche dernier.

LA BOUTIQUE BON MARCHÉ

est maintenant ouverte au sous-sol, au 881 Avenue du Collège à Berthierville.

Vêtements pour dames, chandails, blouses, pantalons, jupes, costumes, ensembles-pantalon, bas-culotte, etc.

Tél.: 836-6609

Ligue de quilles Bonne Entente de Berthierville

Rang	Nom	Quil.	P.	Moy.
1.	H. Bacon	979	6	163.1
2.	L. Lafrenière	947	6	157.5
3.	T. Dostaler	905	6	150.5
4.	O. Leclerc	895	6	149
5.	C. Chevrete	887	6	147.5
6.	D. Bellemare	880	6	146.4
7.	A. Marcoux	858	6	143
8.	L. Frappier	816	6	136
9.	M. Caron	795	6	132.3
10.	H. Labelle	788	6	131.2
11.	S. Dubé	787	6	131.1
12.	L. Latour	766	6	127.4
13.	D. St-André	757	6	126.1
14.	L. Coulombe	755	6	125.5
15.	L. Champagne	747	6	124.3
16.	O. Godin	745	6	124.1
17.	C. Aucoin	739	6	123.1
18.	C. Robillard	727	6	121.1
19.	F. Bayeur	725	6	120.5
20.	M. Corriveau	716	6	119.2
21.	T. Désy	689	6	114.5
22.	C. Thibault	670	6	111.4
23.	D. Champagne E	331	3	110.1
24.	M. Benoît	659	6	109.5
25.	D. Joyal	637	6	106.1
26.	D. Champagne F	634	6	105.4
27.	C. Laforest	616	6	102.4
28.	M. Lachance	614	6	102.2
29.	T. Plante	606	6	101
30.	D. Gladu	600	6	100
31.	D. Lavallée B	575	6	95.7
32.	F. Lavallée	649	6	108.1
33.	G. Dubois	310	3	103.1
34.	N. Goyet	268	3	89.1
35.	C. Courchesne	539	3	89.5
36.	B. Bergeron	456	6	76
1.	Huguette Bacon	4751	12	points
2.	Thérèse Dostaler	4490	10	points
3.	Ann Marcoux	4477	9	points
4.	Huguette Labelle	4336	7	points
5.	Denise Bellemare	4429	2	points
6.	Colombe Chevrete	4232	2	points
Plus haut simple — Louise Lafrenière				229
Plus haut triple — Huguette Bacon				516
				Colombe Chevrete

Saint-Charles de Mandeville

par S.C.

Le Haut Commissariat encourage l'Age d'Or de Mandeville

Grâce à l'appui de M. Donat Savoie, maire, auprès du député provincial, Michel Denis, le Club de l'Age d'Or bénéficie d'un octroi de \$500.00 du ministre Paul Phaneuf, responsable du Haut Commissariat de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, comme encouragement pour le travail accompli. Cette somme aidera à défrayer le coût de quelques réparations et à favoriser les loisirs des personnes du 3e Age.

La sacristie rénovée qui sert pour les rencontres hebdomadaires s'est enrichie d'une magnifique table de billards qui fait la joie des adeptes de ce jeu populaire.

L'AGE D'OR AU THEATRE DES VARIÉTÉS

Jeudi le 7 octobre, un autobus amenait des gens de l'Age d'Or de Saint-Charles et de leurs amis au Théâtre des Variétés à Montréal. Tous sont revenus enchantés de la comédie intitulée "Les tra-

vestis" et du bon lunch dégusté au Ti-Coq Barbecue. En mai, une autre randonnée permettait aux personnes retraitées de visiter l'aéroport Mirabel et d'assister à l'émission du canal 10 "Les Tannants".

Au cours de juillet et août, l'organisation des trois pique-niques avec les membres des Clubs de Saint-Charles et de Saint-Damien a cimenté les liens d'amitié et de fraternité entre les deux groupes. Black Morin du rang Mastigouche, dont le magnifique terrain fait l'envie de plusieurs et M. et Mme Arsène Joly du Lac Hénault avec leur chalet fort joli ont été les hôtes très bienveillants de deux rencontres tandis que la troisième avait lieu à Saint-Damien.

NAISSANCES

Félicitations à M. et Mme Gérard Beaudoin pour l'arrivée dans leur famille du bébé Isabelle et à M. et Mme Roland Therrien pour le bébé Michel.

Lanoraie

par mme fernande ducharme

Est-ce que je suis inscrit ou pas?

Plusieurs personnes se demandent s'ils sont sur la liste électorale, soit au municipal ainsi qu'au provincial. J'aimerais rassurer les gens en leur disant que leur droit de vote est acquis même s'ils n'ont pas eu la visite de leur recenseur local: tout autre moyen employé par ces derniers étant légal. Si, réellement, vous êtes inquiets, au provincial, vous pouvez consulter la liste affichée sur la maison ou le poteau près des recenseurs, soit M. et Mme Jean-Paul Ribilars, Mme Claude Naud, Mlle Huguette Perreault, dans la paroisse, Mme Suzanne Desrosiers ainsi que Mme Fernand Rondeau, Saint-Henri. Chaque recenseur aura sa révision du 25 au 30 octobre, à ce moment s'il y a eu oubli, ils pourront y remédier.

Le recensement municipal a été fait par Mme Fernande Rondeau vu que ce travail avait été bien fait l'année précédente. Elle a pu consulter sa liste et s'assurer par téléphone si les jeunes gens avaient atteint leur droit de vote en 1976. Encore là, si réellement, vous avez certains doutes, au bureau du secrétaire, M. Jean-Paul Delorme, on se fera un plaisir de vous renseigner, au 371 Notre-Dame.

PROJET DE MARIAGE

Jean De Grandpré (Grégoire De Grandpré et Alice Nantais) et Lise Desaulniers (Zoël Desaulniers et Cécile Mondor).

PROPAGATION DE LA FOI

Le 24 octobre est le di-

manche de la propagation de la foi. La collecte est recommandée pour venir en aide aux missions et en particulier, aux six mille missionnaires canadiens. Le Super Dimanche d'amour, celui de la propagation de la foi. "Évangéliser, c'est rendre neuve l'humanité".

NAISSANCES

Quatre poupons entraient dans la communauté chrétienne dimanche dernier, soit M. et Mme Roch Pelletier, un fils nommé Marc, André; M. et Mme Carol Savard, un fils qui portera le nom de Marco; M. et Mme Marcel Brousseau, un fils nommé Patrick ainsi que M. et Mme Jacques Lanctôt qui ont sauvé l'honneur avec le sexe féminin, leur petite fille portera le nom de Sonia.

Un autre poupon a vu le jour, M. et Mme Jacques Pelletier sont plus riches d'un autre fils qui est né jeudi dernier à l'hôpital Saint-Eusèbe. Félicitation à papa, prompt rétablissement à la maman, bonne santé au nouveau-né.

PENSEE DE SAGESSE

Vaut mieux se taire et d'avoir l'air ridicule que d'ouvrir la bouche et de l'être. Bonne semaine.



À VENDRE
756-8002

A VENDRE

969. Maison de campagne à St-Charles de Mandeville. Beau terrain de 90' x 360'. Maison de 5 1/2 pièces. 1 chalet d'été de 2 pièces. 1 hangar. 1 poulailler de 12' x 40'. Maison et chalet meublés.

953. Grande maison de 8 1/2 pièces sur la rue Alfred à Ville St-Gabriel. Terrain 50' x 135'. Garage et hangar. Endroit tranquille.

2763. 40 arpents de terrain à St-Gabriel de Brandon. Résidence neuve. Grange, étable et écurie. Endroit idéal pour développement domiciliaire. 1 ruisseau. Possibilité de vendre la maison séparément.

2713-1. Petite ferme de 258' x 385' à St-Norbert. Grande maison de 8 pièces. Chauffage électrique. 1 bâtisse de 40' x 50' neuve avec murs isolés. Autres bâtiments.

2760. Petite ferme de 30 arpents boisée à St-Edmond. Maison pièces sur pièces. 1 garage, 1 grange, 1 étable. 1 ruisseau. Endroit tranquille.

3142. Un terrain sur la rue Guy à Ville St-Gabriel.

3143. Un terrain de 6000 pi. carrés rue Lépine, à Joliette.

3144. 6 terrains rue Bastien à St-Charles Borromée.

3146. Terrain boisé de 300' x 550' à St-Norbert rang Ste-Anne. Prix \$2,950.00.

Adressez-vous: M. Marcel Turenne

Tél.: 835-2995

En plus de la vente et l'achat de propriétés, nous avons aussi le service de location, alors n'hésitez plus fiez-vous à nos experts adressez-vous à:

La Caisse d'Etablissement de Joliette

368, Chemin des Prairies Joliette

Tél.: 756-8002 ou 756-8003

Courtier permis no: 12547

Pris sur le fait...

Auto en pièces détachées

VILLE DE SAINT-GABRIEL (J.-P.P.) — Deux malfaiteurs de Trois-Rivières s'en donnaient à cœur joie sur la voiture de M. Robert Marcoux de Saint-Gabriel. En effet, M. Marcoux avait laissé son auto sur un terrain boisé à Saint-Didace quand le 12 octobre dernier, pendant une visite de routine, il a vu deux individus en train d'enlever des pièces sur son auto. Il alerta donc la Sûreté du Québec à Saint-Gabriel et celle-ci se rendit sur les lieux. On constata que le moteur avait déjà été enlevé depuis le 10 octobre et qu'il avait été transporté à Trois-Rivières. D'autres pièces de l'auto manquaient également.

Pièces remises au propriétaire

Après interrogation de nos deux voleurs et en poursuivant les recherches, les agents de la SQ ont retrouvé les pièces manquantes et elles ont été retournées à son propriétaire, M. Maroux.

Étant donné que l'un des coupables est d'âge mineur, il sera traduit devant la Cour du Bien-être tandis que son comparse, pour sa part, se retrouve en Cour des Sessions de la Paix à Joliette.

Une aventure qui s'est donc bien mal terminée pour deux jeunes gens qui y allaient à petit coup à la fois.

L'enquête dans cette affaire a été menée par les agents Germain Côté et Denis Charest de la SQ de Saint-Gabriel.

Deux accrochages Ville de Saint-Gabriel (J.P.P.)

Coins Saint-Gabriel et Saint-Joseph

Un accident de la circulation a causé des dommages de \$300.00 à chacun des véhicules, le 9 octobre dernier. L'accrochage s'est produit aux coins des rues Saint-Gabriel et Saint-Joseph. Les voitures impliquées sont celles de M. Rolland Lavallée du 6320 Des Jalesnes à Ville D'Anjou, une Ford '67 et de M. André Doyon du 1750 Conrad Chaumont à Chomedey. Il conduisait une Ford '69. Les constatations usuelles ont été faites par l'agent Raymond Sainte-Marie de la Sûreté municipale de Saint-Gabriel.

Un virage en "U"

Très surprenant de voir la voiture qui nous précède virer en "U" devant soi lorsque nous circulons sur

la route. C'est cependant ce qui est arrivé à M. Larry Soubrani du 221 Beausoleil à Saint-Gabriel. En effet, M. Soubrani circulait avec sa voiture, une Ford '70 lorsque la voiture qui le précédait, une Plymouth '74, conduite par M. Serge Benoit du 7437 Eastman à Lasalle, effectua un virage en "U". M. Soubrani n'a évidemment pas eu le temps de l'éviter et ce fut la collision. Il est à noter que la voiture que conduisait M. Benoit était la propriété de Zérox Canada, 800 Victoria à Montréal.

Les dommages de chaque voiture se situent aux environs de \$500.00. Les constatations ont été faites par l'agent Yves Comtois de la Sûreté municipale de Saint-Gabriel.

Affiliés à la CSN

Les employés du C.R.L.L., les premiers à avoir une convention de travail

BERTHIER (F.R.) — Les employés du Conseil régional des Loisirs Lanaudière nous faisait part que la convention collective entre le Syndicat des employés du C.R.L.L. affilié à la CSN et le Conseil était

signé alors que le Conseil régional des Loisirs Lanaudière nous faisait part que la convention collective entre le Syndicat des employés du C.R.L.L. affilié à la CSN et le Conseil était

signé depuis le 29 juillet dernier.

Cette convention de travail touche six employés du Conseil régional, soit quatre conseillers au développement du loisir et deux secrétaires. Dans son communiqué, le C.R.L.L. nous signale que ce sont les premiers employés syndiqués à une centrale au sein des organistes du Québec. Ceux de la région Lanaudière sont les premiers des quinze conseils régionaux de loisir à l'exception du Conseil régional des Loisirs de l'Est du Québec. Ce dernier conseil régional a un syndicat de boutique.



Les employés du Conseil régional des Loisirs Lanaudière ont signé leur convention de travail le 29 juillet dernier. Dans l'ordre habituel: MM. Jean Gadoury, directeur général du C.R.L.L., Andrew Savage, président du syndicat des employés du C.R.L.L., René Gauthier, vice-président du C.R.L.L. et Pierre Trudeau, vice-président du syndicat des employés.

Jacques Massicotte réélu secrétaire de la CFP Laurentides- Saint-Charles de Mandeville (J.-P.P.) Mises en nomination

A Saint-Charles de Mandeville comme partout ailleurs, c'est le 31 octobre que se fera la mise en nomination aux postes d'échevins des quartiers sortants.

Au siège numéro 1, l'échevin sortant est M. Théophile Picard, au siège numéro 3, c'est M. Roméo Roy qui est l'échevin sortant et au siège numéro 5 c'est M. Jean-Paul Gravel qui viendra en élection s'il y a position.

Le maire de Saint-Charles de Mandeville est M. Donat Savoie.

BERTHIERVILLE (F.R.)

— M. Jacques Massicotte de Berthierville a été réélu secrétaire du conseil d'administration de la Commission de formation professionnelle Laurentides-Lanaudière. C'est ce que nous apprenions dernièrement.

A la présidence de ce conseil d'administration pour l'année 1976-77, nous retrouvons M. Claude Lamy de Joliette; à la première vice-présidence, M. Claude Lévis Legault de Saint-Jérôme et à la deuxième vice-présidence, M. Louis Laporte de Joliette.

Ces quatre personnes représentent également un secteur. Ce sont les suivants: M. Jacques Massicotte, secteur construction; M. Claude Lamy, secteur construction; M. Claude Lévis-Legault, secteur services personnels et M. Louis Laporte, secteur vêtements et tissus. Ces personnes qui forment le bureau de directions seront secondées dans leur tâche par M. Henri-Paul Morin, secteur construction; Mme Lise Fauvelle, M. Adrien Gervais, M. Bertrand Payette, secteur commerce; M. Dominique Légaré dans le secteur agriculture; M. Roland Courchesnes, secteur automobile; M. Gérard Marchand, secteur vêtements et tissus et M. Alain Danis, secteur services personnels.

A Saint-Gabriel

Denise Rémillard élue régente des Filles d'Isabelle

SAINT-GABRIEL — Le 5 octobre 1976, le comité des Filles d'Isabelle, cercle 869, de Saint-Gabriel, s'est réuni pour élire un nouveau conseil. Comme présidente du comité de nomination, Mme Pauline Bellefeuille, député Régente. Celui-ci est composé de Soeur Lucienne Duhaime et de Soeur Denise Baillargeon, syndics.

Après lecture des lettres de démission, nous présentons pour l'année 76-77, le conseil suivant: régente, Soeur Denise Rémillard; vice-régente, Soeur Clémence Roberge; ex-régente, Soeur Lucienne Duhaime; secrétaire financière, Soeur Jeannine Bergeron; secrétaire — trésorière, Soeur Normande Armstrong; secrétaire ar-

chiviste, Soeur Jeanne Sarrazin; syndic un an, Soeur Denise Baillargeon; syndic deux ans, Soeur Clémentine Comtois; syndic trois ans, Soeur Jeannette Gravel; monitrice, Soeur Jeannine Forget; gardienne, Soeur Yolande Desrosiers; chancellerie, Soeur Gisèle Armstrong; rédactrice, Soeur Hélène Brûlé; garde intérieur, Soeur Lucienne Poitras; garde extérieur, Soeur Marie-Anne Demers; premier guide, Soeur Edna Desrochers; deuxième guide, Soeur Juliette LeFrançois; porte-bannière, Soeur Hermeline Bédard; aumônier, M. Marcel Gravel, prêtre.

H.B., rédactrice.



Un prêt Plan-à-terme...

Lorsqu'on a de bonnes raisons d'emprunter.

Emprunter. C'est une décision difficile à prendre. Mais il arrive des moments où après avoir bien examiné la situation et pesé le pour et le contre, on arrive à la conclusion qu'un emprunt est nécessaire.

Dans ces moments, la Banque Royale peut vous aider. Elle peut vous avancer l'argent dont vous avez besoin avec un prêt personnel Plan-à-terme. Si vous avez de bonnes raisons d'emprunter, passez à l'une des succursales de la Banque Royale. Vous y trouverez tous les conseils dont vous avez besoin.

Quand on peut compter sur sa banque lorsqu'on a besoin d'aide financière, ça va déjà mieux.

Renseignez-vous!

Demandez notre dépliant "Dois-je emprunter?"

Succursale:

31, rue Iberville
Berthierville, Québec
Tél.: 836-3741



BANQUE ROYALE

Elles coûtent \$2.00 pour une parution ou \$5.00 pour 3 parutions. Elles sont toujours payables avant parution.

Les petites annonces

836-6210



LES PETITES ANNONCES

TARIFS:

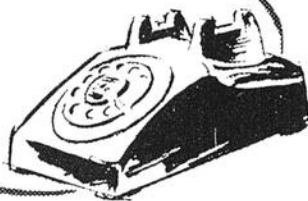
- 1 parution: \$2.00
2 parutions: \$3.50
3 parutions: \$5.00

ELLES SONT TOUJOURS PAYABLES AVANT PARUTION

La date limite
pour faire paraître une annonce classée
est le lundi à midi (12.00 hres)
précédant la prochaine édition.

A votre service
du lundi au vendredi
de 9h. à 5h.:

836-6210



A louer

A vendre

A LANORAIE 2½ appartements meublés, éclairés, chauffés, eau chaude fournie, déneigement, prise d'auto, libre immédiatement. Tél.: 887-2880.

LOGIS à louer à St-Cuthbert, 4½ appartements, chauffage électrique. S'adresser à tél.: 836-3395.

MAISON MOBILE à louer à Lanoraie meublée, sauf le poêle, le frigidaire et la laveuse-sècheuse. A louer dès le 1er novembre au 1er mai. Pour la saison d'hiver. S'adresser tél.: 887-2696 ou 836-4611.

MAISON à vendre, située à 111 Laval. Prix \$8,500. A Berthierville. Téléphonez à Montréal à 351-4548 ou 725-7564.

MANTEAU de drap, couleur vert bouteille, de grandeur 22 à 24½, à peu près, très propre. Cause de vente: cure d'amaigrissement, car je l'ai porté seulement 2 fois. Tél.: 836-6163.

SKI-DOO Bombardier, 1974. Bicyclette pour fille 3 vitesses, 26 pouces. Robe de mariée avec chapeau et voile de grandeur 15 ans. Téléphonez après 5 h. à 836-2591.

SKI-DOO à vendre de marque Sno-Prince, 1972, presque neuf, seulement 800 m. avec cariole de Bombardier. Tél.: 836-4758.

MACHINE à coudre de marque Robo. Elle fait tout. Prix \$400. Tél.: 836-2463.

CAROSSE de bêtes très propre. Tél.: 836-3655

PROPRIETES DE CAMPAGNE

LANORAIE 535 - 36' x 36', garage 12' x 18', terrain 60' x 100', 2 étages, ancestral, propre, beaux arbres, libre immédiatement. S'adresser à Raymond Faust, courtier, 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

LANORAIE, petit bungalow, presque neuf, coin de rue Arpin, à voir, \$23,500. S'adresser à Raymond Faust, courtier, 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

LANORAIE, Propriété neuve, 42' de façade, terrain de 80' x 140', avec tous les services. Un léger acompte est accepté. S'adresser à Raymond Faust, courtier 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

LANORAIE, 574 - Maison 8 pièces, meublée, piscine de 15' x 30', cour asphaltée, terrain de 100' x 150', en face du fleuve, cause déménagement. S'adresser à Raymond Faust, courtier 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

LANORAIE 583 - Maison 24' x 36', petite rue tranquille, terrain de 100' x 135', \$8,500., \$2,500 comptant, remboursement sur 10 ans, mensualité \$93.00. S'adresser à Raymond Faust, courtier 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

LANORAIE 596 - Bungalow campagne, arbres, écuries, tranquillité. S'adresser à Raymond Faust, courtier, 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

CHALET

LANORAIE, Maison hiver-été en face du fleuve St-Laurent, \$12,900. S'adresser à Raymond Faust, courtier 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

BERTHIER Petite maison 18' x 32', bien isolée, avec bar, près de l'eau, \$10,500., \$3,500. comptant, remboursement sur 10 ans, \$108.00 par mois. S'adresser à Raymond Faust, courtier 500 Chemin Joliette à Lanoraie au tél.: 1-514-887-2880.

SET de salon 3 morceaux, 2 tables, une de coin et une de bout de fauteuil, tél.: 836-4739.

TERRAIN commercial à vendre angle des rues route 2 et 41, 20 mille pi. car. S'adresser à M. Valois au tél.: 836-4883.

TERRAIN à vendre, St-Ignace près de Berthier, bord du fleuve, ex-domaine privé des Jésuites, plantation gros pins, plus de 40 ans, 37,300 pi. car., moins de 23 sous du pi. car., \$8,200., comptant \$2,200. Tels.: 836-6757 ou 1-514-363-8291.

BOTTINES de ski Nordica, peinture 7½, bleu marine, 5 clips elles sont neuves sur le support. Tél.: 836-4123.

POELE Castel Bélanger, combiné à l'huile et à l'électricité, en parfait ordre. S'adresser à tél.: 885-3552.

1 BULK THANK DE LAVAL, capacité 2850 lb, très propre; 1 laveuse automatique Westinghouse, 1 sècheuse Inglis Royal en très bonne condition (AUBAINE). S'adresser à Jacques Sylvestre, tél.: 836-2687.

Divers

EXTERMINATION insectes rongeurs, estimé gratuit, J.G. Dubé, extermination, tél.: 228-2590 à Louiseville.

FULLER BRUSH CO. LTD.

Reconnue pour ses fameux produits ménagers depuis 70 ans, offre la possibilité d'un excellent revenu à temps plein ou partiel, dans Louiseville et les paroisses environnantes. S'adresser à Robert Leblanc, 183, rue Boucher, Joliette, tél.: 514-759-1025.

A LOUER

Libre immédiatement: appartements 3½ pièces meublés ou non, 4½ - 5½ pièces, chauffés, éclairés, taxes incluses et services de conciergerie. S'adresser à Mme Généreux, au 550 St-Dominique au téléphone 836-2716, ou Mme Rogers, 541 St-Dominique au téléphone 836-2752.

MENUISERIE, gyproc, stucco décoratif, rénovation intérieure, sous-sol etc. Travail consciencieux, références. Prix raisonnable, téléphonez le soir à 887-2993.

CHAMBRE et pension pour personne âgées, très bon chez soi. Foyer Fecteau, St-Viateur. Tél.: 885-3575.

PERSONNE pour travailler dans une maison privée et s'occuper d'un enfant. Tél.: 836-3429.

CENTRE Necchi Enr. Mise au point de votre machine à coudre à domicile. Huiler, graisser, nettoyer et ajuster les tensions. Régulier \$12, en spécial \$6.95. Temps limité. Dium Brannconier, St-Cuthbert, Tél.: 836-3441.

GARDERAI 2 enfants à la maison de n'importe quel âge. S'adresser à tél.: 836-2535.

"DORINA" Votre représentante est toujours parmi vous. Pour de plus amples informations téléphonez à 836-6386. Belles nouveautés pour l'automne: velours, chandails col bateau, et corduroy. Je suis à votre disposition. Merci.

ACHETERAI un lit, 48 ou 39 po. de large avec sommier et matelas. 2 petits bureaux à vendre ou à échanger. Très jolie roulotte mobile pour chalet à échanger ou vendre contre automobile ou autre chose. Tél.: 836-4657.

LAVAGE de plafonds et murs par machinerie moderne. Estimation gratuite. Tél.: 836-3637.

MAISON de pension: à la Villa Blanche, 33 chemin du Lac Vert, à St-Jean de Matha, pension pour retraités. Tél.: 886-2344.

PROFESSIONNELS ou non, nous avons un moyen de vous aider à augmenter vos revenus. Pour rendez-vous, téléphonez à 835-2147.

OFFRE D'EMPLOI Ceux qui veulent travailler à plein temps ou à temps partiel, écrivez à Distribution A-F, C.P. 95, St-Gabriel, J0K 2N0.

Autos-Camions

JEEP Cherokee 4 x 4, 1974, 41,000 m., pneus radials, très bonne condition. Tél.: le jour à 836-2234 ou le soir à 835-5672.

CHRYSLER 1971, 2 portes, hard top, brun, air climatisé, pneus Michelin radial en très bonne condition. Tél.: 836-4191 ou 836-3766.

OLDSMOBILE 442, 1972, moteur 350, 2 barils, 40,000 m., vrai millage, bonne mécanique à 100%, faut voir. Tél.: 836-6715.

OLDSMOBILE Delta 88, 1967. Prix à discuter par téléphone à 836-2940.

Entreposage de roulottes trailer-tente et bateaux dans Berthier
Tél.: 836-2074

Sur la scène internationale

SAINT-LOUIS—Il est illégal de distribuer toute documentation sur les maladies vénériennes, "même si vous êtes contre"...

TEL AVIV—Enfin, une dépêche de Tel Aviv annonce que les vaches israéliennes devront désormais porter une carte d'identité. Mais elle ne dit pas où...

LONDRES—François Démarquette, français vivant à Londres, voulait essayer une paire de skis qu'il avait spécialement adaptés pour les terrains secs. Quoi de plus plat qu'une autoroute? Et quoi de plus sec qu'une autoroute le 6 mars? Il s'est donc fait traîner sur l'autoroute par une automobile conduite par sa femme. Le juge ne l'a pas trouvé drôle: cinquante livres d'amende.

Je désire m'abonner au

COURRIER DE BERTHIER

Nom.....

Adresse.....

Code Postal.....

6 mois: \$6.00 ☐ 1 an: \$12.00 ☐ Chèque inclus ☐

Facturez-moi ☐

Adressez à:

Le Courrier de Berthier

C.P. 10

St-Justin J0K 2V0

Si vous désirez une maison construite avec soin, nous l'avons. Choix de beaux terrains, Place Campagnac, Berthierville. Maison modèle à visiter le samedi de 2 heures à 4 heures p.m.. Prêts de la Société Centrale d'Hypothèque. Pour informations: **Martial Sarrazin au 173 du Collège à Berthierville.**

Tél.: 836-4764

Saint-Norbert

par mme janine lapointe

Trois conseillers sortants à Saint-Norbert.

Dimanche le 31 octobre 1976, se fera la mise en nomination. Les conseillers sortants sont au siège numéro 2, M. Gérard Denis; au siège numéro 4, M. Guy Dauphin et au siège no 6, M. Donatien Laramée.

DONS DE LA MUNICI-PALITÉ.

Lors de la dernière assemblée régulière, des dons ont été envoyés à trois organismes. Un don de \$75.00 a été envoyé à la

Croix-Rouge, un autre de \$75.00 a été accordé à l'Hôpital Sainte-Justine, et un don de \$100.00 a été adressé aux Moniales Dominicaines.

Règlement pour maisons mobiles

Un nouveau règlement municipal interdit les maisons mobiles. Un règlement municipal interdit l'installation des maisons mobiles ou roulottes à partir des lots no 77 à 127 A inclusivement, soit de chez M. Jules Dubeau à M. René Fafard pour la partie nord; à partir des lots no 362 à 381 inclusivement, soit de chez M. Marcel Roch à M. Jean-Pierre Ferland pour la partie sud; de même sur le lot 364 rue des Erables.

Le présent règlement n'abolit en rien les droits acquis par les contribuables qui, à cette date, possèdent dans le territoire une maison mobile ou roulotte. Les droits acquis ne sont pas transférables à un autre propriétaire.

Entretien des chemins

Mardi le 12 octobre, les membres du conseil ont été convoqués en assemblée spéciale pour discuter de l'entretien des chemins d'hiver dans le rang Sainte-

Anne, rang Sud et rue des Erables. L'entretien a été confié à M. Léo-Paul Laporte.

Fermières

Mercredi dernier, les dames Fermières assistaient à leur rencontre d'octobre. Soirée très animée, les dames ont discuté en ateliers sur les valeurs des écoles actuelles. Ensuite une démonstration d'émaux sur cuivre présentée par Mme Pierre-Paul Caumartin. C'est une forme d'artisanat qui requiert beaucoup de dextérité et une très grande patience.

Mme Caumartin a offert ses services aux dames désireuses d'apprendre à maîtriser cette matière. Le cercle organise une soirée dansante samedi le 6 novembre avec permis de la S.A.Q. au prix populaire de 2.00. Vous pouvez vous procurer des billets en vous adressant aux membres du cercle. Merci à Mme Caumartin et bienvenue à notre soirée.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Bertrand Fortier (Céline Marcoux) qui sont les heureux parents d'une belle petite fille.

Félicitations aussi à M. et Mme Georges Poulette qui sont les heureux grands-parents d'une petite fille. C'est la fille de Lucille.

Prompt rétablissement à ces jeunes mamans et beaucoup de joie avec leurs pouspons.

Bon anniversaire

Voeux de bonne fête à Mmes Dolorès Roch, Eliette Denis et Sylvie Lapointe qui célébreront prochainement

leur anniversaire de naissance.

Pensée

Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils devaient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être.

La réunion annuelle d'information du C.L.S.C. secteur Brandon

Buts de la réunion

Le 13 octobre dernier, le C.L.S.C. Secteur Brandon tenait sa réunion annuelle d'information à l'école Bernèche de St-Jean-de-Matha. Les buts de cette réunion devaient favoriser la discussion entre le Conseil d'Administration et le personnel du C.L.S.C. et les citoyens du Secteur Brandon. Le Conseil d'Administration voulait précisément discuter sur le bilan des activités et sur les coûts du C.L.S.C. Les employés voulaient présenter en détails certains programmes et discuter leurs développements futurs. La réunion devait aussi permettre aux citoyens présents de faire valoir leurs vues sur les orientations de leur organisme de santé et de bien-être.

Structure de la réunion

Le déroulement de la réunion était divisé en deux temps. Pour la première partie de la réunion, les participants furent invités à se répartir, selon leurs intérêts, dans différents ateliers concernant certains programmes au C.L.S.C. Précisément, ces ateliers portaient sur les problèmes des personnes âgées, les problèmes des handicapés, les comités consultatifs, les conditions de vie en usine. Deux autres ateliers qui concernent indirectement les programmes du C.L.S.C. avaient aussi lieu: les problèmes concernant l'environnement et l'avenir des C.L.S.C. (le plan Forget).

La deuxième partie de l'après-midi était consacrée à la communication du bilan des activités et des coûts du C.L.S.C. Comme on le sait, le Secteur Brandon se divise en cinq sous-secteurs et chacun de ceux-ci est représenté au Conseil d'Administration par un citoyen élu. Chaque responsable élu sur le conseil d'Administration devait regrouper les citoyens présents de son secteur respectif pour discuter avec eux du bilan total des activités ainsi que du coût du C.L.S.C.

Déroulement

Quatre-vingt personnes se présentèrent à l'école Bernèche de St-Jean-de-Matha. Ce nombre, qui se veut être un reflet de la participation des citoyens à la gestion du C.L.S.C., est encourageant. Il n'y a qu'un ombre au tableau: seulement 6 municipalités sur 14 furent représentées. Quand même, il y avait du monde de tous les sous-secteurs, excepté celui du nord.

Certains ateliers furent plus populaires que d'autres. C'est le cas de l'atelier sur "l'avenir des C.L.S.C." où l'on présenta la dernière publication du ministre à ce sujet. Celle-ci suscita de nombreuses questions. L'atelier sur les comités consultatifs fut lui aussi très populaire. On discuta de la participation des citoyens à la gestion de leur C.L.S.C. Des insatisfactions furent notées venant du fait que ce principe de participation était trop souvent mis de côté. Les ateliers sur les bilans susciteront eux aussi beaucoup de questions qui dénotent le vif

intérêt des participants présents.

Dans l'ensemble, les ateliers donnèrent lieu à des discussions soutenues et intéressantes. Quel sera le résultat de celles-ci? Ce

n'est que dans le développement de certains programmes du C.L.S.C. que nous les remarquerons. Camille Vigneault

Saint-Ignace

par mme claire desrochers

30e anniversaire de mariage de M. et Mme Sylvio Laforest

Samedi soir dernier, une messe d'actions de grâce était célébrée pour fêter le 30e anniversaire de mariage d'une des membres de l'A.F.E.A.S. Berthe et son époux Sylvio Laforest.

Après la messe, une réception composée d'une très belle assistance était donnée au sous-sol de l'église. Je crois que les jubilaires comme les invités garderont sûrement un très bon souvenir de cette fête que leurs enfants avaient organisée. Nous leur offrons toutes nos félicitations et aux jubilaires, nos meilleurs vœux pour encore de nombreuses années de bonheur ensemble.

Mariages

Samedi le 23 octobre à 4 heures p.m., Sylvie Barthe, fille de Louis-Armand Barthe et Lucille Latour épousera Donald Gladu, fils de Anselme Gladu et Juliette Guévremont, tous de la paroisse. Nous leur souhaitons plusieurs années de bonheur afin qu'eux aussi puissent un jour célébrer plusieurs anniversaires de mariage.

Contributions

Les membres de l'Union de prières et les propriétaires de lots du cimetière sont invités à payer leur contribution au cours du mois d'octobre, avant ou après les messes, au presbytère.

Nouveau feuillet paroissial

La nouvelle présentation du feuillet paroissial est due à la générosité des commanditaires qui apparaissent sur la couverture. La Fabrique remercie tous les anciens et nouveaux qui figurent présentement sur les pages. Cela améliore l'apparence de ce feuillet d'informations.

Jean Guertin à la réserve nationale

Au moment où vous lisez cette chronique, notre maire Jean Guertin est à la réserve nationale de la faune, dix milles en bas du Cap Tourmente, à la chasse contrôlée à l'oie blanche. Il a eu l'avantage et la chance d'être sélectionné et il en était très heureux.

Il est à noter que notre maire est un grand amateur de ce sport qu'est la chasse. Il est également président du club des Malards de la paroisse.

M. le docteur Lucien Hénault est le chanceux de cette excursion puisqu'il est le compagnon de M. Guertin. Les résultats de cette chasse seront connus dans les prochaines chroniques: c'est une promesse de M. le maire.

Réjean Grégoire au Mont Tremblant

Pour ce qui est de la chasse, un autre citoyen de

la paroisse a été assez privilégié lors de son excursion dans le parc du Mont-Tremblant. Il expose fièrement un beau panache (d'un mâle orignal) de 53 (cinquante-trois) pouces de largeur, ce qui lui permettra de participer au concours du festival de la chasse à Saint-Michel des Saints le 24 octobre. Il s'agit de Réjean Grégoire et nous lui souhaitons bonne chance à ce concours.

Soirée de la Fabrique

Samedi le 30 octobre, la Fabrique vous invite à une soirée dansante qui aura lieu au sous-sol de l'église, ceci pour 18 ans et plus.

Succès du dimanche de l'A.F.E.A.S.

La direction du mouvement A.F.E.A.S. remercie bien sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées soit pour servir la grand-messe de même que pour ceux et celles qui ont fait le chant et les collectes à la porte de l'église pour le mouvement "Offensive pour la vie" de dimanche dernier qui était la journée spéciale du mouvement A.F.E.A.S.

Par le fait même, on invite celles qui voudraient en faire partie d'entrer en communication avec les directrices Mmes Pauline Laforest, Nicole Latour, Valérie Godin, Ghislaine Bergeron, Madeleine Denis. Elles se feront un plaisir de vous informer des activités. La présidente est toujours à votre disposition également.

Attention

Une montre-bracelet en or blanc avec bracelet noir a été perdue la semaine dernière entre le salon funéraire Jean Lemire et l'église. Si quelqu'un l'avait retrouvée, vous êtes priés de communiquer avec Mme Pauline Laforest au numéro 836-4222. Merci de m'avoir lu et bonne semaine.

OCCASION UNIQUE

La Cie Electrique Certifiée est à la recherche d'un représentant ou représentante de ventes pour votre région. Le produit, de très haute qualité est vendu exclusivement aux commerces, industries, institutions, etc. Rémunération hors pair plus l'assurance des commandes à répétition à chaque trimestre. Auto essentielle. Si vous vous croyez capable à remplir cette fonction, appelez (frais virés) M. Mike Simon, 416-628-6301, à Dundas, Ont.

7 lettres cachées

THEME

LE PARFUM

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	composé	fade	mélange	pesée	solide
achat	corps	fétide	N	produit	suave
ambre	D	flacon	nard	R	T
ancien	dose	fort	nature	raffiné	tact
anis	E	G	néroli	riche	thym
arôme	écorce	goût	O	rôle	tige
art	encens	H	odeur	S	V
B	essence	herbe	odorat	sature	végétal
bon	essai	L	oeil	sens	vendre
C	expert	lotion	onctueux	sent	vente
Chine	extrait	luxe	P	sève	vide
citron	F	M	peau	soin	vie

Voir la réponse dans l'annonce de Pharmacie Berthierville.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	E	G	E	T	A	L	U	X	E	N	C	E	N	S
2	E	E	T	A	H	C	A	N	E	I	C	N	A	U	A
3	N	N	N	E	D	I	V	X	L	C	I	E	A	I	T
4	D	O	R	T	M	S	P	A	E	O	O	V	P	A	U
5	R	B	S	Y	E	E	X	F	S	G	E	R	C	S	R
6	E	V	H	E	R	N	E	U	S	S	I	T	C	S	E
7	N	T	R	T	V	T	A	I	E	A	N	T	N	E	M
8	I	I	O	V	I	E	N	A	T	U	R	E	X	S	O
9	H	U	L	D	H	A	L	I	E	O	T	T	S	O	R
10	C	D	E	C	O	F	E	N	F	S	R	C	T	P	A
11	I	O	I	U	L	R	D	O	N	A	O	U	N	M	F
12	T	R	R	A	A	O	A	I	I	A	O	L	B	O	F
13	R	P	C	P	S	E	F	T	D	G	R	R	I	C	I
14	O	O	E	E	S	E	P	O	R	U	E	D	O	D	N
15	N	E	R	O	L	I	E	L	M	E	L	A	N	G	E

MOT-MYSTÈRE